

Les

Pavillons infos

Février 2016 - Magazine bimestriel d'informations municipales des Pavillons-sous-Bois

FESTIVAL VOIX MÊLÉES

17^{ÈME}
ÉDITION

MERCREDI 16 MARS / VENDREDI 18 MARS / DIMANCHE 20 MARS / SAMEDI 11 JUIN



CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ



ATOUT' SPORTS ET LOISIRS

DE 12 À
17 ANS

Ouvert pendant les vacances scolaires
NOMBREUSES ACTIVITÉS ET SORTIES

Lieu : Salle Jean Moulin
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30

INSCRIPTIONS SUR PLACE, LES JOURS D'OUVERTURE



CONTACT : SERVICE JEUNESSE ET SPORTS DE LA VILLE 01 48 02 75 73

DU 10 OCTOBRE 2015 AU 06 MARS 2016

**CIRQUE D'HIVER
DE PARIS
BOUGLIONE**

"Ripe"

CIRQUE D'HIVER

NOUVEAU SPECTACLE BOUGLIONE

01 47 00 28 81

WWW.CIRQUEDHIVER.COM

POINTS DE VENTE HABITUELS ET GUICHETS DU CIRQUE 7/7



L'Union V.F. - 10066128 - 2-10066122-2 - 2.00661234 - 2.6.5. - 100. Place Bouglione - 95270 Paris - 039 201 0081

sommaire

Allo Monsieur Le Sénateur-Maire

01 48 02 75 94

Philippe DALLIER

EN DIRECT

Le premier mercredi de chaque mois de 18h30 à 20h30 (sauf au mois d'août)

VOS ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Renseignements et rendez-vous en mairie :

Secrétariat du Cabinet de M. le Sénateur-Maire Tél. : 01 48 02 75 04/05

M. le Sénateur-Maire, Philippe DALLIER : sur rendez-vous

Tous les élus vous reçoivent sur rendez-vous. Tél. : 01 48 02 75 04 /05

Katia COPPI.....	1 ^{er} Adjointe au Maire, déléguée à l'Education et aux Activités Périscolaires (3-11 ans), Conseillère Départementale
Yvon ANATCHKOV.....	2 ^{ème} Adjoint au Maire, délégué à la Sécurité Publique et à la Sécurité des Bâtiments
Annick GARTNER.....	3 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Petite Enfance et à la Dépendance
Marc SUJOL.....	4 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à la Voirie et à l'Assainissement
Sophie DUBOSC.....	5 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Sport et à la Jeunesse (12-18 ans)
Patrick SARDA.....	6 ^{ème} Adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et au Logement
Christine GAUTHIER.....	7 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée au Développement Durable, à l'Environnement et à la Propreté de la Ville
Serge CARBONNELLE.....	8 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Finances
Martine CUMIN.....	9 ^{ème} Adjointe au Maire déléguée à la Santé, aux Affaires Sociales et aux Seniors
Jacques MENZILDJIAN.....	10 ^{ème} Adjoint au Maire délégué aux Entreprises, au Commerce et à l'Artisanat
Jacqueline DURAND.....	Conseillère municipale déléguée au Handicap
Serge DELRIEU.....	Conseiller municipal délégué à la Culture et à la Communication
Sabrina ASSAYAG.....	Conseillère municipale déléguée à l'Insertion, à la Mission Locale, à la Maison de l'Emploi et au Projet de Ville RSA
Jackie SIMONIN.....	Conseiller municipal délégué aux Fêtes et Cérémonies et aux Anciens Combattants

Permanence : Le député Daniel Goldberg reçoit sur rendez-vous à l'Hôtel de ville d'Aulnay-sous-Bois. Tél. : 01 40 63 92 61 ou 01 48 79 45 03

POUR TOUTE COMMUNICATION EN MAIRIE

- **Sur place** : ouverture de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi, (12h pendant les vacances scolaires) et le samedi de 9h à 12h pour le service Population-Etat civil.
- **Par courrier** à : M. le Sénateur-Maire (ou au service destinataire)
Hôtel de ville - Place Charles-de-Gaulle – 93320 – Les Pavillons-sous-Bois
- **Par téléphone** : 01 48 02 75 75
- **Par courriel** : mairie@lespavillonssousbois.fr
- **Consultez également le site Internet de la ville** : www.les-pavillons-sous-bois.fr



LES PAVILLONS-INFOS

Magazine d'informations municipales de la ville des Pavillons-sous-Bois - N° 98 février 2016.
Tirage : 12 000 ex.

- **Directeur de publication** : Philippe Dallier
- **Rédaction, photos** : Service Communication, Florence Gadroy
Tél. : 01 48 02 75 81
- **Régie Publicitaire** : Carole Bernard - Tél. : 01 48 02 75 60
- **Infographie-Impression** : Estimprim, Besançon - Tél. : 03 81 60 50 00
- **Distribution** : Espace Impression - Tél. : 01 46 70 12 21

5

EDITO

6

ACTUALITÉS

- Cérémonie des Vœux 2016
- Projets 2016
- Plan Local d'Urbanisme
- Inscriptions périscolaires
- Fibre optique
- Environnement
- Grand Paris Grand Est

14

ECHOS

18

CULTURE

25

ASSOCIATIONS

29

SPORTS

32

EXPRESSION POLITIQUE

33

INFOS PRATIQUES

34

INFOS SERVICES

DI MINO

Ent. JEAN-LOUIS

06 67 53 71 19 - 01 48 61 19 74

diminojl@gmail.com

12, rue des Marlières - 93410 VAUJOURS

www.di-mino.fr

Menuiserie bois./alu - Agencement de magasin
Aménagement de combles - Pose de cuisine, fenêtres
Portes, Vélux, parquets & travaux tous corps d'états

Partenaires des coiffeurs ambassadeurs Frank de Roche

Espace détente, shampoing, massage Shia Tsu

Fournisseur produit TGI

Avec ou sans rendez-vous

Du mardi au samedi de 10h à 19h
Jeudi Nocturne de 10h30 à 20h30

Tél. : 01 48 48 57 90

Site : lorentz-coiffure.com

LORENTZ

54, avenue Victor Hugo
Les Pavillons-sous-Bois

un artisan à votre service depuis 1981

PROFESSIONNEL GAZ

CHAUFFAGE

FOUCAULT

NOUVELLES ENERGIES

TÉL. : 01 48 50 01 47

CLIMATISATION

COUVERTURE

PLOMBERIE

69, allée Jules-Auffret

93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS



ProMytec

Particuliers &
Professionnels

Contactez-nous
01 48 68 32 48

Voire
**SYSTÈME
D'ALARME**

À PARTIR DE
0,90€*
/JOUR

Pack évolutif

Pack incluant :

- 1 centrale avec sirène
- 2 détecteurs de mouvements
- 1 contact d'ouverture
- 1 clavier • 1 télécommande • Installation sur site

DEVIS GRATUIT

CRÉDIT GRATUIT



Solution évolutive et photo non contractuelle.
Exemple pour un crédit affecté de 1500€ à rembourser en 48 mensualités
de 31,25€ hors assurance facultative avec un taux déductible fixe de 0% soit un
TAEG fixe de 0%. Montant total dû de 1500€ dont 30€ de frais de dossiers inclus.
Taux Annuel Effectif de l'assurance facultative: 0,5% pour les garanties décès,
incapacité et invalidité, soit un montant de 1,56€ par mois, à ajouter à la mensualité ;
montant total dû du titre de l'assurance sur la durée totale du prêt : 1575€.
Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifier vos
capacités de remboursement avant de vous engager.
* Pour une durée minimale de 48 mois

GRUPE
YOM

ALARME • VIDÉOSURVEILLANCE
CONTRÔLE D'ACCÈS • MAINTENANCE
INTERPHONE ET VISIOPHONE

Groupe Yom • 25, Rue Albert Ballet • 93600 Aulnay sous Bois • www.groupe-yom.fr



SOCIETE PRS LIVRY GARGAN Tél. 01 43 32 45 54

Nos équipes sont spécialisées pour les travaux de
rénovation en milieu occupé ou vide et parties
communes.

**Peinture,
Revêtements Muraux,
Revêtements Sols,
Plomberie,
Electricité,
Menuiserie,
Maçonnerie,
Nettoyage.**

Nous réalisons des études et créons des adaptations
de logements et salles de bains pour **Personne à
Mobilité Réduite.**

Nos équipes sont formées afin de répondre à vos
demandes.

N'hésitez pas à nous contacter



Paris
dit
é

Notre ville a entamé, à l'automne dernier, le processus d'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document remplacera, en mars 2017, l'actuel Plan d'Occupation des Sols (POS).

Tout au long de cette période, vous êtes invités à participer aux différentes réunions de concertation ainsi qu'à des ateliers de réflexion thématiques qui vous permettront de donner votre avis sur les atouts et les faiblesses de notre commune en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'environnement et de cadre de vie.

Comme nous l'avons fait lors de l'élaboration du POS toujours en vigueur, les associations de la ville, dont l'objet principal est l'environnement, sont étroitement associées à ce travail qui nous permettra d'élaborer ensemble un document définissant le cadre dans lequel notre commune se développera dans les quinze à vingt prochaines années. En fin de parcours, une enquête publique précédera le vote des élus.

Mais d'ici là, il faudra également trouver un accord avec les services de l'État. En effet, le PLU n'est pas, contrairement au POS, un simple document réglementant la hauteur, l'emprise au sol ou les distances à respecter entre constructions et limites séparatives des parcelles. Il est aussi un document de planification qui doit prendre en compte les objectifs fixés par la loi, tant en nombre de logements à produire qu'en matière de mixité sociale. Faute d'accord, le Préfet pourrait s'opposer à l'adoption de notre PLU et le déférer au Tribunal Administratif.

Or, la loi Duflot, adoptée en 2013, nous fixe des objectifs aussi impossibles à tenir qu'absurdes. En neuf ans seulement, c'est-à-dire d'ici 2025, il nous faudrait ainsi construire au moins 1.200 logements et uniquement des logements sociaux pour atteindre le fameux taux de 25 % qui est malheureusement devenu le seul critère de mixité sociale retenu par la loi.

1.200 logements en 9 ans, c'est plus que pendant les vingt dernières années alors même qu'il n'existe plus de terrains disponibles autres que des terrains déjà bâtis qu'il faudrait racheter à prix d'or, ce dont nous n'avons absolument pas les moyens. De plus, l'accueil de nouveaux habitants nécessite de construire d'abord les équipements publics, écoles, crèches, gymnases dont ils auront besoin. À l'heure où l'État ne cesse de réduire nos dotations budgétaires, quelle contradiction ! L'argent ne tombe pas du ciel et la mairie n'en imprime pas !

Et puis surtout, ne plus construire que des logements sociaux serait une aberration en matière d'urbanisme et d'équilibre de notre commune. Il n'en est pas question.

Vous le voyez, les négociations avec les services de l'État s'annoncent difficiles.

J'essaierai donc de leur faire reconnaître, par la concertation, qu'il n'est pas possible, dans une ville comme la nôtre, située en plein milieu de la Seine-Saint-Denis, qui n'est ni une ville riche, ni une ville de "riches", d'atteindre les objectifs de la loi Duflot.

Si nous sommes prêts à faire des efforts, comme ce fut le cas dans le passé, ce ne peut être à n'importe quel prix et surtout pas en renonçant à ce qu'est notre ville, une ville à caractère pavillonnaire, équilibrée et qui veut le rester.

Philippe DALLIER,
Votre Maire

Cérémonie des vœux 2016

Philippe Dallier, Sénateur-Maire, entouré du Conseil municipal et des élus des villes voisines, a présenté ses vœux, le jeudi 7 janvier 2016, à un public venu nombreux. Lors de son discours, Philippe Dallier a évoqué les tristes événements de l'année écoulée et a annoncé les principaux projets de l'année 2016 avant de procéder à la traditionnelle remise des médailles de la Ville.



Madame Brigitte BERTHAULT,
enseignante à l'école
Pierre Brossolette,
retraîtée depuis juin 2015.



Monsieur Serge ANGER,
membre du SEP Football,
Président en 1993, puis secrétaire
de 2009 à 2013 et entraîneur.



Monsieur Roger DANDEVILLE,
Président de l'ARAC, Association
Républicaine des Anciens Combattants



Grands projets 2016

Petite Enfance

Ouverture du multi-accueil

A Petits Pas

Fin février, le multi-accueil Georges Pompidou sera relocalisé avenue Aristide-Briand, à l'angle de l'allée Pierre et Marie-Curie, dans des locaux entièrement neufs, et portera un nouveau nom : A Petits Pas. Le multi-accueil aura une capacité d'accueil de 33 places, soit 10 places de plus que la structure précédente.



Début de la transformation des anciens bâtiments de la colonie de la Villette

Les travaux débuteront pendant l'été, dans l'ancien bâtiment de la colonie de vacances de la Villette et permettront de créer un multi-accueil de 45 places. Des locaux adjacents seront aussi construits pour accueillir l'association d'Accompagnement Scolaire des Pavillons-sous-Bois.

Scolarité

Ecole Jean Macé : rénovation et extension

Les investissements consacrés à la scolarité permettront la réalisation de deux grands projets : dès septembre, la fin de la rénovation des bâtiments de l'école Jean Macé pourra accueillir 8 classes de maternelle.

A la fin de l'année, la construction d'une école élémentaire débutera à l'arrière des bâtiments de Jean Macé. Ce nouvel établissement pourra accueillir 9 classes, un réfectoire et une salle polyvalente.



Commerces

Création d'un centre commercial : Les Berges de l'Ourcq

Dès le mois de mars, les travaux du futur centre commercial débuteront dans le nouveau quartier de l'îlot Canal. L'ouverture est prévue à l'automne 2017.



Travaux de prolongement du T4 : un PassParking pour aider au stationnement

Les travaux, actuellement en cours, pour le prolongement du T4 ont pour conséquence de diminuer le nombre de places de stationnement sur les secteurs Victor-Hugo, Chanzy et République des villes des Pavillons-sous-Bois et de Livry-Gargan.

Afin de réduire la gêne occasionnée, le STIF, en accord avec la Ville, a décidé de compenser la diminution du nombre de places et de favoriser le maintien de la fréquentation commerciale, en facilitant l'usage du Parking Souterrain Régional (PSR) de la Gare de Gargan. La mise en place d'un dispositif de remise de tickets de parking, par les commerçants des Pavillons-sous-Bois et de Livry-Gargan, à leur clientèle, donnera la possibilité de bénéficier de temps de stationnement gratuit.

Dès le début du mois de mars, les commerçants adhérents à l'opération pourront offrir à leurs clients 1 heure de stationnement au PSR.



Pour plus d'infos : www.tramway-t4.fr/acces-commerçants/les-animations-commerçales/

Sens interdit : la discorde!

La ville des Pavillons-sous-Bois attaque la décision de Bondy

Depuis le 7 janvier 2016, Sylvine Thomassin, Maire de Bondy, a pris la décision, par arrêté municipal, de mettre en sens unique l'allée du Rendez-vous à Bondy, dans le but de réduire une circulation trop dense, sans concertation préalable avec les riverains et sans consulter la ville des Pavillons-sous-Bois.

Ce sens unique n'est pas sans conséquence pour les riverains des Pavillons-sous-Bois : il condamne l'allée Robespierre (continuité de l'allée du Rendez-vous à Bondy) à devenir une voie sans issue, et oblige les automobilistes qui s'y engagent à faire demi-tour ; une situation ubuesque puisque les véhicules sont dans l'impossibilité d'effectuer une telle manœuvre ! Quant aux autres véhicules, ils sont contraints de faire un large détour pour contourner ce secteur.

Scandalisé par une telle décision, Philippe Dallier, Sénateur-Maire, a donc informé par courrier Sylvine Thomassin, Maire de Bondy, de son profond

mécontentement et de sa volonté d'attaquer au Tribunal Administratif cette décision afin qu'elle puisse être annulée.



Bondy : le sens interdit contraint les automobilistes à faire demi-tour.

Plan Local d'Urbanisme : diagnostic territorial

Le diagnostic territorial, première étape du PLU, a été présenté lors d'une réunion publique, le lundi 18 janvier 2016, à l'Espace des Arts, en présence des élus et du Bureau d'études, devant les Pavillonnais.

Le diagnostic territorial est basé sur un travail de terrain et d'expertise. Il permet d'analyser l'état actuel du territoire et de faire ressortir les potentialités, les insuffisances et dysfonctionnements. Ce diagnostic est transversal, il traite le territoire en tant que donnée spatiale (environnement, paysage...) et en termes d'usages (population, logements, activités économiques, transports...). Nous vous présentons ici les grandes lignes de cette étude ; si vous souhaitez consulter l'intégralité des documents, vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Ville : www.les-pavillons-sous-bois.fr rubrique **Plan Local d'Urbanisme**.

■ Un positionnement métropolitain

La Ville appartient à la Métropole du Grand Paris, et au territoire « Grand Paris Grand Est », qui est compétent en matière de PLU et regroupe 14 communes, soit 390 000 habitants.

■ Des contraintes à prendre en compte, mais un potentiel de développement de la ressource environnementale.

La Ville est marquée par des risques et des contraintes liés aux sols (argiles, remontées de nappes, ruissellement). Les infrastructures de transport occupent une place importante et exercent un impact sur la qualité de vie : nuisances sonores, qualité de l'air, transport de matières dangereuses.

Le canal de l'Ourcq constitue une véritable continuité écologique en contexte urbain. Le végétal est présent sous forme d'alignement d'arbres et de jardins privés, mais la superficie d'espaces verts publics est relativement faible. En termes de ressources, il existe un fort potentiel de développement de la géothermie et une valorisation possible du solaire en toiture.

■ Une population jeune

Après une période de décroissance démographique entre 1970 et 1980, la Ville renoue avec la croissance depuis 1990, pour atteindre **22 300 habitants** en 2012.

Son profil démographique est **dynamique**, comme en témoignent la part des jeunes adultes (une personne sur trois âgée de 25 à 44 ans) et l'indice de jeunesse élevé en progression.



Les ménages sont majoritairement familiaux avec des enfants (66% en 2012). Une particularité de la Ville est la **stabilisation** de la **taille des ménages** dès les années 1980 (2,4 personnes par ménage en 2012), là où la tendance nationale est plutôt au desserrement des ménages.

■ Un parcours résidentiel grâce aux récentes opérations

Les Pavillons-sous-Bois bénéficient d'un parc de logements diversifié (57% d'appartements ; 43% de maisons. Deux tiers de propriétaires et un tiers de locataires). En matière de logements locatifs sociaux, le rattrapage est en cours (près de 14% de logements sociaux en 2014).

■ Une commune dynamique

La Ville est attractive, comme l'illustre la proportion d'actifs ayant un emploi sur le territoire, supérieure à celle de la Seine-Saint-Denis, de l'Île-de-France et de la France métropolitaine.

■ Des équipements bien répartis sur la commune, mais l'absence d'un véritable centre-ville

Si la Ville peut se prévaloir d'un bon niveau global d'équipements, bien répartis, l'offre en équipements sportifs et en espaces verts publics pourrait être développée. Plusieurs micro-centralités existent, sans toutefois permettre l'émergence d'un véritable centre-ville.

■ Un paysage peu valorisé

A l'instar du département, le territoire communal se caractérise par deux marqueurs paysagers : la RN3 (av. Aristide-Briand) et le canal de l'Ourcq. La perception du canal reste très limitée puisqu'il n'existe aucune perspective depuis la ville.

■ Un paysage pavillonnaire et l'absence d'espace public d'envergure

Le tissu urbain pavillonnaire est en grande partie dominé par l'habitat pavillonnaire. Les abords de la RN3 se distinguent par une grande hétérogénéité urbaine (tissus de faubourg et d'activités). La trame végétale est limitée aux berges du canal et aux jardins privés, sans espace vert d'envergure.

■ La RN3, une véritable coupure dans la ville

Si la Ville compte sur un réseau routier régional et intercommunal performant, elle pâtit d'une coupure fonctionnelle (avec la RN3), rendant difficiles les traversées nord-sud.

La desserte en transports en commun est diversifiée, mais manque de performance. Les projets de TZen3 et la nouvelle branche du T4 devraient permettre d'améliorer l'offre en transports en commun.

Enfin, le réseau cyclable et piéton est peu développé et n'incite pas à recourir aux modes actifs pour les déplacements inter-quartiers.

Il est déjà possible de distinguer des « enjeux pour demain » :

- La poursuite de la valorisation du canal et de son lien avec le reste de la ville
- La préservation et la mise en valeur des secteurs pavillonnaires
- La construction de logements pour répondre aux besoins des populations et aux orientations supra-communales
- Le renforcement des deux pôles de centralité Victor Hugo /Chanzy et la Basoche/Mairie, avec la Ville
- La redynamisation du secteur de la Poudrette
- La valorisation et le maintien du dynamisme commercial de l'avenue Aristide-Briand : une image à transformer en lien avec les projets de transports en site propre
- L'accompagnement du développement de l'offre en transports en commun
- Le développement des modes actifs
- L'adaptation de l'offre en équipements aux besoins des populations existantes et attendues : équipements sportifs, espaces verts publics...

Ce diagnostic territorial et les enjeux qui en ressortent vont permettre à la ville des Pavillons-sous-Bois d'élaborer la phase 2 du PLU, c'est-à-dire son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définissant les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la Commune.

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale propose aux seniors Pavillonnais des animations tout au long de l'année et deux sorties au printemps.

Journée prestige à Reuil, dans la Marne

Dimanche 10 avril 2016

Au programme : promenade en calèche ou en petit train à travers des vignobles, suivi d'une dégustation.

Tarif : 54€ par personne.

Inscriptions auprès du CCAS du 2 février au 13 mars 2016.

Tél. : 01 48 02 75 63

Voyage de printemps : l'Alsace

Du 25 mai au 1^{er} juin 2016

Séjour détente à la Petite-Pierre et visite de l'Alsace en car. Au cœur du parc naturel régional des Vosges du Nord, vous irez à la découverte de l'Alsace authentique, région de caractère, d'histoire et de gastronomie.

Inscriptions auprès du CCAS du 1^{er} mars au 29 avril 2016.

Tél. : 01 48 02 75 63



Thé dansant

Un dimanche par mois, le CCAS propose un thé dansant organisé par l'orchestre Dany Salmon (entrée payante) à la Salle Mozart de l'Espace des Arts.

Rendez-vous 2016 :

Dimanche 21 février 2016 / Dimanche 27 mars 2016

Dimanche 24 avril 2016 / Dimanche 15 mai 2016

Dimanche 19 juin 2016

Inscriptions centres de loisirs et restauration scolaire vacances d'été 2016 et année scolaire 2016/2017

Les enfants sont accueillis dans les centres de loisirs les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires.

Calendriers des inscriptions

Attention : le nombre de places est limité

• Renouvellement

Votre enfant a fréquenté un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2015/2016

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 29 mars 2016
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 5 avril 2016
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 12 avril 2016

• Nouvelles inscriptions

Votre enfant n'a pas fréquenté un centre de loisirs de la Ville durant l'année scolaire 2015/2016

GROUPES SCOLAIRES	DATES D'INSCRIPTIONS
Fischer - Brossolette - Jules Verne	A partir du mardi 10 mai 2016
Fontenoy - Monceau - Robillard	A partir du mardi 17 mai 2016
Léopold - Jean Macé - J.V.Daubié	A partir du mardi 24 mai 2016

DOCUMENTS À FOURNIR

Merci de vous munir des documents suivants pour compléter votre inscription :

- livret de famille ou extrait d'acte de naissance récent (en cas de divorce : photocopie du jugement précisant la garde de l'enfant),
- justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer, edf, gaz...),
- 3 derniers bulletins de salaire de chacun des parents (le cas échéant, dernier paiement URSSAF ou autre taxe professionnelle pour les professions libérales ; en cas de formation ou stage, fournir une convention ou une attestation),
- dernier avis d'imposition reçu,
- numéro d'allocataire Caisse d'Allocations Familiales,
- carnet de santé de l'enfant (vacinations à jour) pour le centre de loisirs uniquement.

Tout dossier incomplet sera refusé
Service Enseignement
01 48 02 75 11 /26

Fibre optique : SFR-Numericable redémarre les travaux de déploiement !

Après avoir interrompu le déploiement de la fibre optique sur notre territoire fin 2014, SFR-Numericable annonce la reprise des travaux.

Historique

Depuis plus de 4 ans, l'Etat, en charge du développement de la fibre optique sur la Région Ile-de-France, a lancé un appel à projets auprès de SFR et d'Orange.

Les deux opérateurs ont présenté un plan commun pour couvrir à l'horizon 2017 80% du territoire et 100% d'ici 2020.

Pour la ville des Pavillons-sous-Bois, c'est SFR qui est en charge de réaliser les études, puis les travaux.

Une première étape de déploiement, a été réalisée courant 2014, avec l'implantation de 11 armoires (points de mutualisation) sur un total de 33.

Fin 2014, suite au rachat de SFR par Numericable, les travaux ont été interrompus, entraînant ainsi un retard important.

Fin 2015, SFR a retenu la société ICARE pour poursuivre le déploiement sur notre territoire et implanter les 22 points de mutualisation restant à installer.

Reprise des travaux

Aujourd'hui, les représentants de SFR annoncent le redémarrage des études courant mars 2016.

Au cours de cette étape, la société ICARE devra définir la localisation de 22 armoires de mutualisation avant de déployer les zones arrières. Au terme de ce processus, la réglementation prévoit un délai légal de 3 mois pour permettre un appel à candidature des autres opérateurs pour la commercialisation.

Les ouvertures commerciales* seront progressives et débiteront courant du premier trimestre 2017.

* A ce jour, SFR n'a pas transmis de programme de déploiement par secteur. Dès que nous disposerons de cette information, nous la communiquerons sur le site Internet de la ville.

Etapas de déploiement

Définition de la localisation des points de mutualisation mars 2016.

Pose des armoires de mutualisation

Déploiement de la zone arrière

Délai légal de 3 mois pour permettre un appel à candidature des autres opérateurs.

Fin du 1^{er} trimestre 2017 : commercialisation progressive de la fibre optique.



Comment est déployée la fibre optique ?

Pour déployer la fibre, il y a deux types de travaux : ceux qui consistent à déployer la fibre dans la rue (il s'agit de tirer la fibre optique dans les fourreaux existants) et ensuite ceux qui permettent le raccordement des immeubles et des logements.

■ **En habitat collectif** (co-propriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée avec SFR pour autoriser l'installation de la fibre optique dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur. Le raccordement final (l'installation de la prise dans chaque logement) sera réalisé par l'opérateur commercial choisi.

■ **En maison individuelle**, le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique.

La complexité du raccordement de ce type d'habitation au réseau (exemple : le passage d'un fourreau dans le jardin) peut entraîner des frais de mise en service qui devront être définis par l'opérateur.

Attention !

Malgré l'installation d'un point de mutualisation sur leur secteur, des foyers peuvent ne pas être éligibles à la fibre optique : il s'agit des habitations qui sont aujourd'hui reliées par l'intermédiaire du réseau aérien.

Vous pouvez tester votre éligibilité à la fibre optique sur les sites internet d'Orange ou de SFR en vous rendant sur leur site ou directement depuis le site de la ville rubrique actualités / fibre optique. www.les-pavillons-sous-bois.fr

Forum intercommunal

La Mission Locale de Villemomble – Gagny – Les Pavillons-sous-Bois organise son second forum intercommunal : **OBJECTIF RECRUTEMENT**.



Vous êtes en recherche d'emploi, d'un job et/ou vous souhaitez vous former dans le cadre de l'alternance, nous vous invitons à venir vous informer le **mercredi 16 mars 2016** à la salle ARENA **entre 10h et 17h**, 121 rue Jules-Guesde à Gagny. Employeurs, artisans et commerçants, vous recrutez : contactez la Mission Locale au : **07.81.72.86.52** pour plus d'informations.

Environnement

Elargissement des consignes de tri

Depuis le début de l'année 2016, les Pavillonnais peuvent déposer tous les emballages en plastique, dans les bacs réservés au recyclage, avec le couvercle bleu.

Et en pratique ?

Les nouvelles consignes de tri dans la Ville :

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages et papiers en vrac dans le bac à couvercle bleu (et non à l'intérieur d'un sac).

A recycler :

Dans le bac emballages, couvercle bleu : emballages en métal, en papier, en carton, briques alimentaires et tous les emballages en plastique, sans exception ! Quelques exemples : bouteilles, flacons de salle de bains, bidons de lessive, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Dans le conteneur à verre : emballages en verre.

Attention : tous les sacs doivent être vides et ne pas contenir d'autres objets.

NOUVEAU : au printemps, la Ville accueillera 2 ambassadeurs du tri qui auront pour mission de sensibiliser les Pavillonnais aux nouvelles consignes de tri.



Déchèterie : nouveau règlement intérieur

Face à l'évolution de la déchèterie, la Ville a souhaité modifier le règlement intérieur.

Horaires d'ouverture :

Désormais cet établissement public est ouvert :

- Le mercredi et le vendredi de 13h30 à 16h.
- Le samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Responsabilité :

Il est demandé aux administrés de respecter les consignes qui leurs sont données par le gardien lors des dépôts.

Un paragraphe du règlement insiste sur le respect que chacun doit observer vis-à-vis du personnel municipal en raison des multiples agressions verbales ou physiques dont ils sont victimes.

L'intégralité du règlement intérieur est disponible sur le site de la Ville, www.les-pavillons-sous-bois.fr dans la rubrique Cadre de vie / Déchèterie

Volume :

Les quantités de déchets acceptées sont limitées afin d'éviter les dépôts d'activités professionnelles déguisées, qui influent fortement sur les budgets de la Ville. La quantité est limitée à 1m³ par jour et 5m³ par mois (Hors déchets dangereux limités à 5 litres) et l'usage de la déchèterie est exclusivement réservé aux particuliers Pavillonnais.

Déchets verts

Après la traditionnelle interruption hivernale, la collecte des déchets verts reprendra **le 16 mars, sur le secteur 1 et le 17 mars, sur le secteur 2**. Les sacs de collecte sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de ville.

Service Environnement - Tél. : 01 48 02 75 93
Site Internet : www.les-pavillons-sous-bois.fr
Courriel : mairie@lespavillonssousbois.fr

Commerces alimentaires et restauration rapide : la Ville réglemente les horaires d'ouverture.

La Ville enregistre un nombre croissant de plaintes en raison de nuisances engendrées par l'ouverture tardive de certains commerces.

Le bruit, les allées et venues et les attroupements aux abords des commerces alimentaires et de restauration rapide ont amené la Ville à prendre un arrêté réglementant les horaires d'ouverture et de fermeture.

Désormais, les commerces de type alimentation peuvent ouvrir de 6h30 à 22h et les commerces de type restauration rapide de 6h30 à 23h.

Toute infraction fera l'objet d'un procès-verbal et pourra, par la suite, entraîner une fermeture administrative (décision Préfectorale).

Arrêtés municipaux 2015/244 et 2015/245

La Ville intègre le Territoire du Grand Paris Grand Est

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la ville des Pavillons-sous-Bois a intégré le territoire T9 (Etablissement Public Territorial), dénommé Grand Paris Grand Est, de la Métropole du Grand Paris.



L'EPT Grand Paris Grand Est

Samedi 9 janvier 2016, 80 délégués des 14 communes du T9 ont siégé lors du premier Conseil Territorial à Noisy-le-Grand pour élire le président de l'EPT et les vice-présidents. La ville des Pavillons-sous-Bois est représentée à l'EPT par 5 élus du Conseil Municipal : Philippe Dallier, Katia Coppi, Patrick Sarda, Christine Gauthier et Serge Carbonnelle.

Bureau de l'EPT

Président : Michel Teulet (Gagny)

1^{er} vice-président : Claude Capillon (Rosny) Plan local d'urbanisme, **2^{ème} vice-président** : Eric Schlegel (Gournay), politique de l'habitat et du logement, **3^{ème} vice-président** : Ludovic Toro (Coubron), action sociale et solidaire, **4^{ème} vice-président** : Patrice Calméjane (Villemomble), équipements sportifs, **5^{ème} vice-président** : Pierre-Yves Martin (Livry-Gargan), gestion des déchets, **6^{ème} vice-président** : Brigitte Marsigny (Noisy-le-Grand), contrat de ville, **7^{ème} vice-président** : Jean-Michel Genestier (Le Raincy), développement économique, **8^{ème} vice-président** : Olivier Klein (Clichy-sous-Bois), renouvellement urbain, **9^{ème} vice-président** : Philippe Dallier (Les Pavillons-sous-Bois), équipements culturels, **10^{ème} vice-président** : Xavier Lemoine (Montfermeil), finances, **11^{ème} vice-président** : Jacques Mahéas (Neuilly-sur-Marne), assainissement et l'eau, **12^{ème} vice-président** : Christian Demuyck (Neuilly-Plaisance), plan climat-air-énergie, **13^{ème} vice-président** : Dominique Bailly (Vaujours), prévention de la délinquance.

La Métropole du Grand Paris

Le 22 janvier 2016, les 209 conseillers métropolitains ont élu leur Président, Patrick Ollier ainsi que les 20 vice-présidents qui constitueront le Bureau de la Métropole du Grand Paris. Philippe Dallier a été élu 5^{ème} vice-président.

Rappel des compétences

4 compétences pour la Métropole

- Politique locale de l'habitat.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie.
- Aménagement de l'espace métropolitain.
- Développement et aménagement économique, social et culturel.

5 compétences obligatoires seront transférées dès 2016 pour les territoires :

- Gestion des déchets ménagers.
- Assainissement et eau.
- Plan climat air-énergie
- Plan Local d'Urbanisme.
- Politique de la ville.

Depuis le début l'année 2016, la gestion des déchets ménagers et l'assainissement font l'objet d'un transfert vers l'EPT. Nous vous tiendrons informés des évolutions dans les prochains magazines ; la ville des Pavillons-sous-Bois reste votre interlocuteur direct pour répondre à vos questions ou signaler tous problèmes.



Conseils municipaux

Synthèse des principales délibérations des Conseils municipaux du 14 décembre 2015 et du 25 janvier 2016.

Séance du 14 décembre 2015

■ **Projet de Rénovation Urbaine**

Dans le cadre du traité de concession opérationnelle du Projet de Rénovation Urbaine, l'aménageur Deltaville et la Ville des Pavillons-sous-Bois ont signé un acte notarié de remise d'ouvrage regroupant les voiries, réseaux et espaces publics de l'Ilôt Canal.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **Gestion déléguée des marchés**

Le contrat de gestion déléguée des marchés d'approvisionnement de Chanzy, de la Basoche et des Coquetiers a été confié à la société EGS à l'issue de la Commission consultative des services publics locaux.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **Maitrise d'œuvre**

Dans le cadre du projet de construction d'une école élémentaire, la Ville avait sélectionné à l'issue d'un jury de concours, trois candidats. Au terme de la procédure, c'est la société Atelier 2A + qui a été retenue pour élaborer ce projet.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **Révision des tarifs des cours du Conservatoire**

Les tarifs des cours dispensés au Conservatoire Municipal seront augmentés de 3% à partir du 22 août 2016, date de début des inscriptions pour la prochaine saison.

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Contre

■ **Révision des droits d'inscription**

La cotisation annuelle de la bibliothèque pour les adhérents âgés de moins de 18 ans est gratuite depuis le 1^{er} janvier 1993. Pour les Pavillonnais de plus de 18 ans, le tarif pour l'année 2016 est de 3,75€ et 5,85€ pour les non-Pavillonnais (revalorisation de 3%).

La gratuité aux personnes percevant le RSA sera accordée en liaison et sur proposition de la Maison de l'Insertion.

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Contre

■ **Convention avec le SYCTOM**

Consciente de l'impact positif sur la perception des consignes de tri par les habi-

tants, la Ville a souhaité s'intégrer dans la démarche d'élargissement de la consigne de tri à tous les emballages plastiques.

Afin d'encadrer ce partenariat, il est nécessaire de signer une convention bilatérale.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **Election du représentant de la commune des Pavillons-sous-Bois au sein du conseil de la Métropole du Grand Paris**

Il est procédé au déroulement du vote au scrutin secret.

Monsieur Philippe DALLIER, ayant obtenu la majorité des suffrages (32 voix), est proclamé représentant de la ville des Pavillons-sous-Bois au sein du Conseil Métropolitain du Grand Paris.

■ **Election des représentants de la commune des Pavillons-sous-Bois au sein du Conseil de Territoire dit EPT N°9**

Deux listes de candidats ont été déposées :

- la liste A, composée de Madame Katia COPPI, Monsieur Patrick SARDA, Madame Christine GAUTHIER, Monsieur Serge CARBONNELLE

- la liste B, composée de Monsieur Bernard DENY, Madame Sandrine CALISIR et Monsieur Jean-François CHLEQ

Il est procédé au déroulement du vote au scrutin secret.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 34

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de suffrages exprimés : 34

Ont obtenu :

- Liste A : 31 voix (Trente et une)

- Liste B : 3 voix (Trois)

Après calcul selon la méthode du quotient électoral, les résultats sont les suivants : Les quatre représentants de la commune des Pavillons-sous-Bois au sein

du conseil de territoire de l'EPT 9 sont désignés selon l'ordre de présentation de la liste A : Madame Katia COPPI, Monsieur Patrick SARDA, Madame Christine GAUTHIER, Monsieur Serge CARBONNELLE.

Séance du 25 janvier 2016

■ **Cession**

La ville a exercé son droit de préemption pour la propriété appartenant à la SARL IM PERRAUD, située 23 allée de la Franche Comté, au prix de 665.000€. Cette parcelle, contigüe aux deux grandes parcelles situées 65 à 71 allée du Colonel Fabien sur lesquelles Logirep va édifier 123 logements, va lui être cédée afin de réaliser une continuité du programme et permettre la construction d'une dizaine de logements sociaux.

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Contre

■ **Convention**

Les travaux de débranchement du T4 ont supprimé des places de stationnement. Le STIF, en partenariat avec la Ville, a proposé de développer un PassParking pour faciliter le stationnement dans le Parking Souterrain Régional (PSR). Il est donc nécessaire de signer une convention pour encadrer ce partenariat.

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **Multi-accueil**

Le multi-accueil Georges Pompidou emménagera dans ses nouveaux locaux, avenue Aristide-Briand angle Pierre et Marie-Curie début mars. Le Conseil municipal a donc décidé, dans un souci de clarté, de donner un nouveau nom à cette structure. A l'issue de la commission Santé, qui s'est réunie le 29 septembre, plusieurs noms ont été proposés. Il a été décidé de retenir « A Petits Pas ».

34 votants – Vote à l'Unanimité

■ **Scolarité**

L'augmentation régulière des effectifs scolaires a conduit la Ville à réaliser une révision des périmètres scolaires. Vous pouvez consulter cette nouvelle carte sur le site Internet de la Ville. www.les-pavillons-sous-bois.fr.

34 votants – Vote à la Majorité

31 Pour – 3 Abstentions

Prochain Conseil Municipal
Lundi 7 mars 2016 à 20h
Débat d'Orientations Budgétaires

Commémorations

La Ville a commémoré, le samedi 5 décembre 2015, la Journée Nationale d'hommage aux morts de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de Tunisie. Les représentants des Associations d'Anciens Combattants, les porte-drapeaux et les élus des Pavillons-sous-Bois étaient présents pour procéder à un dépôt de gerbes à l'ancien cimetière.

Plus tard dans la journée, Jackie Simonin, Conseiller municipal délégué à la Vie Associative et à la Mémoire Combattante, et Anne-Marie Lepage, Conseillère municipale, ont participé à la cérémonie Départementale au Mémorial départemental AFN 1952-1962 à Bobigny.



Nécrologie : disparition de Jean Beaudouin

C'est avec une profonde tristesse, que nous avons appris le décès de Jean Beaudouin, le 23 décembre 2015, à l'âge de 94 ans.

Né le 3 mars 1921 dans les Vosges, Jean Beaudouin est orphelin de mère à l'âge de 10 ans, puis de père l'année suivante. Il est le dernier d'une famille de 12 enfants. Il a dû commencer à travailler dès l'âge de 13 ans. Placé chez un artisan ébéniste à Thaon, dans Les Vosges, il apprend ce métier qu'il exerce jusqu'au début de la seconde Guerre Mondiale. Jean Beaudouin est un patriote et l'Occupation allemande lui est insupportable.

A 18 ans, il s'engage dans la Marine et fait ses classes sur le cuirassé Courbet comme canonnière pointeur. C'est là qu'il essuie son baptême du feu à Bardia, le 21 juin 1940.

Son parcours ne s'arrête pas là : le 3 juillet 1940, 9 bâtiments français dont le Lorraine sont désarmés et bloqués par les Anglais pendant 35 mois dans le port d'Alexandrie en Egypte.

En mai 1943, dès la libération du Lorraine, Jean Beaudouin demande à embarquer sur le croiseur Gloire.



A son bord, il participe à la Campagne d'Italie, puis le 15 août 1944 au Débarquement de Provence à Cavalaire.

Jean Beaudouin revient à la vie civile le 3 septembre 1945.

De retour, il n'aura de cesse de s'impliquer dans la vie associative locale des Anciens Combattants. Porte-drapeau depuis 1980 au sein des ACPG-CATM, Jean Beaudouin a reçu de nombreuses décorations : médaille du Combattant, croix du Combattant, croix du Combattant volontaire et croix du Combattant de l'Europe et plus récemment, il a reçu de Philippe Dallier, Sénateur-Maire, la médaille de Reconnaissance de la Nation.

Nous rendons hommage à cet homme de conviction, qui s'est toujours investi dans la vie locale et plus particulièrement dans les associations d'Anciens Combattants afin que perdure le devoir de mémoire.

Noces d'or

Monsieur et Madame Nouveau ont célébré leur 50^{ème} anniversaire de mariage le samedi 12 décembre 2015 à l'Hôtel de ville. Katia Coppi, 1^{ère} adjointe au Maire et Conseillère Départementale, a célébré la cérémonie des noces d'or entourée de la famille et des amis des deux époux.



Résultats des élections régionales Les Pavillons-sous-Bois

1^{er} tour : dimanche 6 décembre 2015

Inscrits : 11614
 Votants : 4841
 Blancs et nuls : 143
 Exprimés : 4698

	Candidats	Voix	%
1	Nos vies d'abord ! Egalité écologie dignité citoyenneté / Pierre Laurent	242	5,15
2	Avec Claude Bartolone, une Île de France humaine Claude Bartolone	1 086	23,12
3	L'UPR avec François Asselineau / François Asselineau	42	0,89
4	Changeons d'air, le rassemblement écologiste et citoyen / Emmanuelle Cosse	272	5,79
5	Liste d'Union citoyenne / Dawari Horsfall	5	0,11
6	Nous citoyens pour l'Île de France / Valérie Sachs	6	0,13
7	FLUO / Sylvain Smet	16	0,34
8	Union des démocrates musulmans Français Nizarr Bourchada	19	0,4
9	Debout la France avec N.Dupont-Aignan Nicolas Dupont-Aignan	246	5,24
10	L'alternance avec Valérie Pécresse / Valérie Pécresse	1 549	32,97
11	Aux urnes citoyen / Aurélien Veron	24	0,51
12	Liste Front National présentée par Marine Le Pen Wallerand de Saint Just	1 132	24,10
13	Lutte Ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs / Nathalie Arthaud	59	1,26

2^{ème} tour : dimanche 13 décembre 2015

Inscrits : 11614
 Votants : 5799
 Blancs et nuls : 201
 Exprimés : 5598

Candidats	Voix	%
Avec Claude Bartolone, une Île de France humaine Claude Bartolone	2 049	36,60
L'alternance avec Valérie Pécresse Valérie Pécresse	2 652	47,37
Liste Front National présentée par Marine Le Pen Wallerand de Saint Just	897	16,02

Résultats Ile-de-France

Claude Bartolone : 42,18 %

1 569 262 Voix/66 Sièges

Valérie Pécresse : 43,8 %

1 629 410 Voix/121 Sièges

Wallerand de Saint Just : 14,02 %

521 493 Voix/22 Sièges



Les festivités de fin d'année aux Pavillons-sous-Bois

La période des fêtes est l'occasion pour la Ville d'organiser des festivités pour célébrer les fêtes de fin d'année. Retour en images sur quelques manifestations.



Animations musicales sur les marchés



Les peluches géantes sont venues souhaiter de joyeuses fêtes dans les structures Seniors.



Animations avenue de Chanzy



Visite au Stade Léo Lagrange



Pendant 3 jours, le petit train de Noël a circulé dans la Ville.



Noël du CCAS

FESTIVAL VOIX MÊLÉES

17^{ÈME}
ÉDITION

Le festival Voix mêlées fait palpiter notre ville pendant une semaine au son des voix humaines. Le centre névralgique du festival est le Conservatoire Hector Berlioz. C'est à cet endroit que sont véhiculées les émotions par la multiplicité des langages musicaux mais aussi des langages littéraires. La musique est un moyen de transmettre des connaissances historiques, géographiques, une ouverture sur le monde et l'espace...

Les talents locaux côtoient les artistes venus de loin, la musique savante rencontre l'art populaire...

Les époques et les styles seront au rendez vous.

MESSA DI GLORIA DE PUCCINI

1^{ÈRE} PARTIE – 40^{ÈME} SYMPHONIE DE MOZART

MERCREDI 16 MARS 2016 À 20H30 / EGLISE NOTRE DAME DU RAINCY

L'orchestre Sinfonietta ouvrira ce concert par la 40^{ème} Symphonie de Wolfgang Amadeus Mozart en sol mineur. Composée en moins de deux mois durant l'été 1788, cette symphonie développe un sentiment tragique et angoissé. Elle exprime sa douleur mais aussi une pointe de colère (probablement dues à la perte de sa fille en bas âge et l'impopularité dont il souffrait à cette époque).

Aujourd'hui, extrêmement populaire, cette 40^{ème} Symphonie de Mozart est l'œuvre la plus jouée du compositeur.

Ensuite, ils interpréteront la *Messa di Gloria* de Giacomo Puccini. De son vrai nom *La Messa ou Messa a quattro voci* est une messe complète (avec le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus* et *Benedictus* ainsi que l'*Agnus Dei*) pour orchestre et chœur à quatre voix avec solistes ténor et baryton-basse, composée en 1878.



Sa *Messa di Gloria* ne sera jamais publiée du vivant du compositeur. La partition, dont des thèmes seront réutilisés par le musicien dans *Edgar* et *Manon Lescaut*, préfigure le style de ses grands opéras dont il entreprendra la composition par la suite. Puccini s'illustrera finalement davantage dans le domaine de l'opéra que dans celui de la musique sacrée. Œuvre de jeunesse, et pourtant... Conçue pour un vaste effectif, cette Messe se révèle une intéressante réussite où

l'on voit le musicien y expérimenter des perspectives aussi originales que modernes dont notamment une orchestration étonnamment luxuriante. Associée au *Capriccio Sinfonico*, l'une des rares pages symphoniques du compositeur, ce concert nous fait « pénétrer » la face la plus intime et spirituelle de Puccini.

Ce concert sera interprété par l'orchestre Sinfonietta sous la direction de Frédéric Loisel accompagné de l'ensemble *Ars Lyrica*, de la Maîtrise de Clamart, de membres de chorales d'Ile de France.

Solistes :

Pierre Vaello, Ténor
Matthieu Toulouse, Barython-Basse

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

UNE HISTOIRE... OPÉRA

VENREDI 18 MARS 2016 À 20H30 / AUDITORIUM HECTOR BERLIOZ



Cette soirée est le rendez-vous incontournable du Festival Voix Mêlées. Comme chaque année, Nathalie Spinosi a créé une nouvelle pièce.

Elle va vous raconter une histoire : la magie opère immédiatement. Lyrisme, musique avec cette petite pointe de folie que nous lui connaissons tous, sont là. Ce conte est pour tout public, les textes sont en français et la musique et les chants quant à eux ... une surprise. Amour-passion sont les ingrédients de sa nouvelle décoction...

Cet opéra est mis en scène par Nathalie Spinosi, et est joué par l'Atelier Lyrique du conservatoire soutenu par l'Inédit Compagnie (anciens élèves de notre classe de scène) accompagné d'une pianiste.

Adaptation et mise en scène :

Nathalie Spinosi

Direction Musicale : Agnès Rouquette
Atelier Lyrique
Inédit Compagnie

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

LA PRINCESSE MARITORNE OPÉRA POUR ENFANTS

DIMANCHE 20 MARS 2016 À 17H / SALLE MOZART – ESPACE DES ARTS

"La princesse maritorne" est un opéra ou un conte musical composé par Dominique Spagnolo, écrit par Leïla Sayeg-Chevalley et mis en scène par Julien Lestel.

Cet opéra a été créé et joué pour la première fois l'année dernière à l'opéra de Massy sous la direction de Dominique Spagnolo, professeur d'orchestre au conservatoire des Pavillons-sous-Bois.

Il était une fois une princesse qui était fort laide. La malheureuse était la risée du château, qui résonnait des quolibets de ses sept frères et de ses sept soeurs, dont l'allure enchantresse ajoutait au drame de la fillette. Un jour, une psyché se détourna à son passage

et fit la moue. Alors, tous les miroirs de la galerie des glaces, les uns après les autres, éclatèrent de rire à la vue de la fillette. Les éclats volèrent et se répandirent dans le château, blessant ses habitants qui, exaspérés par tant



de disgrâce, résolurent de convaincre le roi et la reine de se séparer du laideron. La pauvre enfant, effrayée, s'enfuit le soir même, avec en son coeur un désir : celui d'effleurer de ses doigts, quelques fragiles instants, l'éphémère beauté...

Sous la baguette de Dominique Spagnolo, solistes lyriques et élèves de la maîtrise, accompagnés des orchestres 2^{ème} et 3^{ème} cycles du conservatoire interpréteront ce conte pour petits et grands.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)

CLÔTURE EXCEPTIONNELLE DU FESTIVAL VOIX MÊLÉES PAR LA CRÉATION D'UNE CANTATE

LE RÊVE ENSEMBLE SWING PAINTING

SAMEDI 11 JUIN 2016 À 20H30 / AUDITORIUM HECTOR BERLIOZ

Une fois n'est pas coutume, le Festival Voix Mêlées achèvera son parcours musical le 11 juin 2016 à l'Auditorium du Conservatoire par l'ensemble Swing Painting qui compose pour l'occasion une Cantate de SoundPainting dénommée *le Rêve*.

Le SoundPainting est une discipline peu connue du grand public et pourtant très utilisée dans le milieu artistique. C'est un langage gestuel musical d'im-

provisation. Cette technique se fait en temps réel. Elle a été élaborée par Walter Thompson en 1974, à Woodstock.

Destinée aussi bien pour des musiciens, des danseurs, acteurs et plasticiens, elle est en constante évolution.

Tarifs : 10 € (Tout public) et 5 € (Carte adhérent/fidélité et enfants)



CONSERVATOIRE HECTOR BERLIOZ
77-79 ALLÉE DANIELLE-CASANOVA
93320 LES PAVILLONS-SOUS-BOIS
TÉL : 01 41 55 17 60 FAX : 01 48 48 77 96
COURRIEL : conservatoire_psb@yahoo.fr

CECAS Espace des Arts

SPECTACLES

Dans(e) la lune
Spectacle jeune public
à partir de 3 ans



Un solo chorégraphique avec ballons et une projection de cinéma dans un même spectacle !

Une petite fille doit choisir entre garder la lune pour elle toute seule afin de se protéger du noir dont elle a peur, ou la laisser dans le ciel pour faire profiter à tout le monde de sa lumière. Cristina Twole propose un spectacle poétique autour de la peur et du partage. Une pièce chorégraphique contemporaine inspirée de l'ouvrage *La nuit* de Sandrine Bonini qui invite les enfants à souffler sur la lune. Ce spectacle sensoriel sera suivi de la projection des films *Jolie Lune* et *Une nuit en Tunisie-Birdland*.

Un après-midi à partager en famille !

Ce ciné-danse sera suivi d'un goûter dansant offert aux enfants !

Samedi 12 mars 2016 à 15h

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts
(Placement libre)

Tarifs :

8 € (tout public)

5 € (carte fidélité, -18 ans)

Tarif famille (4 places et +) :

5 € par personne

PAVILLONS JAZZ FESTIVAL

11^{ème} Edition

C'est avec plaisir et enthousiasme que nous vous annonçons la 11^{ème} édition du Pavillons Jazz Festival où se produiront des artistes exceptionnels dans une ambiance conviviale et festive.

Vendredi 27 mai 2016 à 20h30

1^{ère} Partie : Laurent Coulondre trio

Hugh Coltman

"Song of Nat King Cole"

Enraciné dans sa passion pour le blues, Hugh transmet le répertoire de Cole qu'il s'approprié avec une performance vocale juste, pleine d'une sensibilité touchante. Un parfait moment d'émotion vous attend pour ce premier soir de jazz.

Samedi 28 mai 2016 à 20h30

1^{ère} Partie : Marian Badoi Trio

Didier Lockwood /

Philip Catherine /

Diego Imbert - TRIO

Hommage à Grappelli

Tout chez Didier Lockwood et Philip Catherine est guidé par la volonté de faire avancer la musique, et d'offrir le meilleur au public. Comme Stéphane Grappelli qui avait alors fait appel à eux, ils savent s'entourer. A la contrebasse, Diego Imbert soutient leur musique, et s'attache à magnifier le groupe. Dans cet hommage, il est question de sublimer Stéphane Grappelli avec une simplicité et une délicatesse déconcertante !

Dimanche 29 mai 2016 à 17h

1^{ère} Partie : Leslie Lewis

Richard Galliano & Sylvain Luc

La vie en Rose

Ces virtuoses forment un couple harmonieux à partir des thèmes des chansons légendaires d'Edith Piaf et des tempos de l'accordéoniste belge Gus Viseur ; ils développent leurs improvisations pour que la magie fonctionne. Un véritable hommage à ce patrimoine musical qui sera l'occasion de fêter le centenaire de la naissance de Piaf et de Viseur. Un concert qui plaira aussi bien aux amateurs de la belle chanson française qu'aux fans de jazz.



Sanseverino En concert

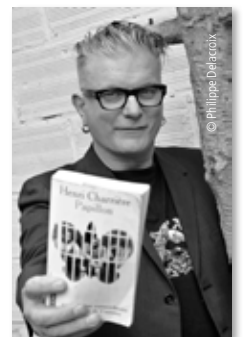
Sanseverino entouré de ses musiciens fétiches jouera pour la première fois à l'Espace des Arts ! Il interprétera quelques titres de son dernier opus *Le petit bal perdu* et surtout nous fera découvrir son tout nouvel album *Papillon*, inspiré du livre d'Henri Charrière. Sanseverino incarne cette portion de chanson française conjuguant expérimentation, chaleur et influences manouches, sans horizon d'attente préconçu. Véritable meneur de scène, il vous enchantera par un habile collage de swing manouche, une voix très particulière et un art de la narration hors du commun.

Sanseverino : chant, guitare, banjo - Jean-Marc Delon : banjo 5 cordes - Christian Seguret : mandoline, fiddle - Christophe Cravéro : fiddle, alto - Jide Jouannic : contrebasse

Samedi 19 mars 2016 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts (Placement numéroté)

Tarifs : 34 € (tout public) / 29 € (carte fidélité) / 20 € (-18 ans, étudiants)



INFORMATION : Arnaud Ducret

Suite à une modification de la tournée parisienne d'Arnaud Ducret, le spectacle, initialement prévu le 2 avril aux Pavillons-sous-Bois, est **reporté au samedi 5 novembre 2016**. N'attendez pas et réservez vos places dès à présent.

Ibrahim Maalouf

Red and black light

Le génie de la trompette débarque à l'Espace des Arts. Après cinq albums qui l'ont conduit à la reconnaissance de la critique et du public (Artiste de l'année aux Victoires du jazz et Meilleur album de Musiques du Monde aux Victoires de la musique), Ibrahim Maalouf et sa Team nous délivrent un concert exceptionnel autour de son dernier opus : Red and Black Light.



Ibrahim Maalouf : trompettes, Eric Legnini : claviers, François Delporte : guitare, Stéphane Galland : batterie

Samedi 9 avril 2016 à 20h30

Salle Philippe Noiret – Espace des Arts (Placement libre assis et debout)

Tarifs :

Places assises : complet

Places debouts : 35 € (tout public) / 30 € (carte fidélité) / 25€ (-18 ans, étudiants)



Opéra retransmis du théâtre de Turin

Le Barbier de Séville - Gioachino Rossini

Le Barbier de Séville a fait la renommée internationale de Rossini. Le chef-d'œuvre de l'Opéra-comique italien sur l'une des plus prestigieuses scène d'opéra d'Italie, un programme haut en couleur qui ne manquera pas de vous surprendre.

Chef d'orchestre : Giampaolo Bisanti - Metteur en scène : Vittorio Borrelli
Avec: Antonino Siragusa, Marco Filippo Romano, Chiara Amarù, Roberto De Candia, l'orchestre et la chorale du théâtre Regio de Turin.

Le mardi 15 mars 2016 à 20h

Ballet retransmis du théâtre Marinsky de Saint-Petersbourg

La Bayadere - Marius Petipa

Oeuvre phare de Marius Petipa, ce ballet est un bijou du répertoire classique. Un amour impossible, des airs d'Orient, une chorégraphie grandiose, tous les ingrédients sont là pour ensorceler les spectateurs de tous âges.

Livret et chorégraphie : Marius Petipa - Compositeur : Ludwig Minkus
Avec iktoria Tereshkina, Anastasia Matvienko, Vladimir Shklyarov, Vladimir Ponomarev.

Le jeudi 21 avril 2016 à 20h

Un cinéma de qualité pour tous !

Carte de cinéma à 41 €

Pour 10 places de cinéma valables pendant 1 an (+1 € pour l'achat de la 1^{ère} carte).

Tarifs cinéma - Tout public : 6,80 € - Carte adhérent/fidélité : 5 €
- Senior, mercredi : 5 € - Enfants (-12 ans) : 4,10 €

EXPOSITIONS

Laurent Petitcolas

Photogrammes

Le processus de création minutieux et artisanal de cet artiste va vous surprendre !



Découvrez son exposition qui vous présentera des images sous la forme de tirage rétro-éclairé dans des caissons lumineux. Une poésie mélancolique s'en dégage et raconte par le prisme du visuel une histoire personnelle du cinéma et de la photographie.

Du 5 au 20 mars 2016

Vernissage le 4 mars 2016 à partir de 19h

Migas Chelsky

Les autres Peinture, collage et bricolage

Voici des maisons délabrées, abandonnées, isolées, fabriquées sur et avec du carton ondulé, ce matériau offre une certaine dérision et parodie si bien « l'éphémérité des choses! »

Des personnages issus des rêves, des souvenirs et du hasard semblent les accompagner...

Attisez votre curiosité en allant deviner le travail brut et singulier entre les murs de la galerie !

Du 31 mars au 10 avril 2016

Vernissage le 1^{er} avril 2016 à partir de 19h

Galerie Jean-Baptiste Claudot ouverte tous les jours de 14h à 19h.

Nocturnes les mercredis et samedis jusqu'à 22 h.

Entrée libre



Espace des Arts - CECAS :

Tél. : 01 41 55 12 80

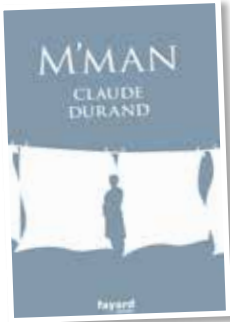
Courriel : espacedesarts@wanadoo.fr

Site Internet : www.espace-des-arts.fr

Le cercle des lecteurs

Voici diverses propositions pour les amoureux des livres : des poèmes, des romans, des essais.

LE BOUQUIN DES MÉCHANCETÉS ET AUTRES TRAITS D'ESPRIT Editions Fayard



Claude Durand, né à Livry-Gargan et décédé très récemment, est une figure charismatique de l'édition française. Directeur général des éditions Fayard, il a publié des ouvrages de personnalités politiques, traduit des écrivains d'Amérique latine (García Marquez), révélé Soljenitsyne. Son dernier roman, autobiographique, est construit autour de la figure de la mère. Il nous raconte la vie de Jeanne "M'man", et de son mari, un couple du XX^{ème} siècle (1930-1980) en 100 chapitres qui sont autant de saynètes vives, drôles et nostalgiques. Les bals de leur jeunesse, le repas de noces, les trains de l'exode, les ventouses, l'irruption de la radio, les élections, la modernisation du "living", les gaudrioles des repas de fête, les reproches au gendre, les teintures, l'arrivée d'une belle-fille guadeloupéenne, la retraite, les voyages de groupes de retraités en Turquie, et les maladies qui

s'ensuivent, l'intrusion de voleurs dans le pavillon, les palmes académiques de Valentin, l'auteur lui-même? ... Et la décrépitude de la vieillesse dans les dix derniers chapitres, poignants.

Ces souvenirs de l'enfance du romancier n'ont rien des *Souvenirs d'enfance* à la Marcel Pagnol. Bien des chapitres sont fort scabreux ; pourtant, dans chaque texte on retrouve la malice de C. Durand. Citons un exemple, mais il faudrait évoquer tout le livre : lors d'un bal, est décrite " l'ample houle d'une poitrine au balcon d'un corsage" ... Tout est de la même farine. Mais on admire l'élégance, la variété, la richesse de la langue. Et voici le plus étonnant : à lire *M'man*, chacun renoue avec son passé, retrouve ses parents et sa propre jeunesse.

Claude Rochas

CARNETS DE VOYAGE D'UN BOTANISTE - Jean-Marie Pelt - Editions Le Livre de Poche



Dans le contexte du réchauffement climatique de la planète, la France a été, en décembre 2015, le pôle de toutes les attentions. C'est pourquoi, lorsqu'un livre de poche a paru avec un titre évocateur, j'ai décidé de le lire.

L'auteur, titulaire de la chaire de botanique de Nancy, a été désigné dans un contexte de coopération internationale pour des missions en Afghanistan, au Moyen-Orient et en Afrique. Nous le suivons dans ses pérégrinations dangereuses et nous découvrons, par-delà les paysages, des pratiques médicales méconnues des Européens. L'auteur nous livre des clés concernant les problèmes géopolitiques du moment.

Ainsi, on se prend à rêver que les Afghans s'inspirent de l'étonnant modèle de coexistence pacifique que leur offre la diversité de leur flore. Les récits, souvent scientifiques, sont égrenés d'anecdotes amusantes. On apprend ainsi que le pape Benoît XVI a fait recouvrir les toits du Vatican de panneaux solaires et qu'il aurait aimé circuler en «papamobile» électrique... Dans un tout autre registre, on apprend avec étonnement que le terme «zombi» renvoie aux pratiques du vaudou.

J.M. Pelt nous fait découvrir des contrées, des territoires, des civilisations. 1er adjoint de la ville de Metz, il aura participé activement à la sauvegarde du patrimoine local.

Adeline Humbert

LA FILLE DU TRAIN - Paula Hawkins - Editions Sonatine



Tous les jours, Rachel prend le train qui l'emmène travailler à Londres et la ramène le soir. Elle passe derrière des maisons qu'elle connaît bien. Elle a vécu dans l'une d'elles, lorsqu'elle était mariée à Tom, et heureuse. Maintenant Tom y habite avec sa nouvelle femme Anna et leur fillette Evi. Dans la maison voisine, un jeune couple a l'air très amoureux. Rachel idéalise ce couple, jusqu'au jour où elle voit un autre homme aux côtés de la femme.

Un matin, à la une du journal, la photo de cette femme, Megan : elle a disparu. Rachel veut dire à la police ce qu'elle a vu. Mais qui va croire une alcoolique ? Et puis, on la connaît pour harcèlement... Rachel était dans

le quartier le soir de la disparition de Megan. Mais trop ivre, elle ne se souvient plus de ce qui s'est passé. Quelques bribes, des images, des soupçons... Anna n'est pas pleinement satisfaite de sa vie avec Tom. Ne travaillant plus, elle reste à la maison pour s'occuper d'Evi. Et cette Rachel qui rôde ! Megan non plus n'est pas satisfaite. Son passé trouble la hante encore, et elle ne mène pas toujours la vie qu'elle pensait avec son mari Scott. Pourquoi cette disparition ? Que cachent tous ces personnages ?

Dans ce roman, construit comme un journal écrit par trois femmes, le suspense est distillé par petites touches et on a du mal à s'en séparer.

Dominique Pambrun

LES FABLES DE LA FONTAINE - Editions : Le Livre de Poche



Jean de La Fontaine naquit dans notre région, à Château-Thierry, où se trouve d'ailleurs sa maison natale, transformée en un musée que l'on peut visiter. C'est un écrivain à redécouvrir. Tout le monde connaît ses célèbres Fables où des saynètes accordent le rôle principal à des animaux qui parlent comme des hommes et donnent l'occasion à l'auteur de nous présenter une morale, à la fin de ses poèmes.

La Fontaine est un génie de première grandeur. Pour s'en convaincre, il suffira de dire que certaines de ces morales célèbres sont passées dans le langage courant sous forme de proverbes ou d'expressions. « *Tout flatteur vit aux dépens*

de celui qui l'écoute » en est un bon exemple. Consécration suprême pour un écrivain ! Sous couvert de fables, l'auteur observe les mœurs humaines et en dénonce les travers. Son œuvre n'a rien perdu de son actualité. « *La raison du plus fort est toujours la meilleure* » ou encore, « *selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous feront blanc ou noir* ».

La Fontaine est un de nos plus grands écrivains par la profondeur de ses vues et par un style d'une simplicité et d'une clarté admirables, qui n'en reste pas moins élégant, bel exemple de cette langue française classique, tant admirée dans le monde entier.

Brigitte Slonski

LITTÉRATURE DE JEUNESSE

LE BARON PERCHÉ - Italo Calvino - Editions Gallimard Folio - à partir de 12 ans (et plus)



Le roman prend place au XVIII^{ème} siècle, en Italie du Nord, la Ligurie. Côme Laverse du Rondeau, jeune hobereau de 12 ans, refusant de manger un plat d'escargots, quitte la table familiale et se réfugie dans les branches d'un chêne vert du jardin : il décide de ne plus jamais descendre des arbres, ce qu'il fera jusqu'à sa mort. Ce sera une suite d'aventures pleines de fantaisie et d'in vraisemblances dont Blaise, le frère cadet de Côme, est le chroniqueur. Côme, très imaginatif, se déplace avec aisance d'arbre en arbre. Il découvre des fruits, des modes de chasse astucieux. Son ingéniosité lui fait résoudre tous les problèmes de la vie courante, même les plus triviaux.

Ainsi, Italo Calvino par sa verve et son humour écrit un récit d'aventures parfois désopilant. En ancrant cette fiction dans un cadre historique, il donne une réalité aux événements les plus extravagants.

Il ne s'agit pas seulement d'un roman initiatique. Le Baron perché est un conte philosophique, écrit à la manière de Voltaire dans Candide. Côme fait preuve d'une liberté de pensée, d'une soif de connaissance, d'une réflexion sur le rapport aux autres et à la différence. Il imagine un monde utopique, raisonnable, respectueux de la nature, en rupture avec les conventions de son époque. Le ton léger, d'une bienveillance souriante, rend la lecture de cet ouvrage très plaisante.

Mireille Guilbert

SEMAINE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE DU 12 AU 20 MARS 2016

Depuis dix ans, notre commune est associée à un festival initié par le ministère de la Culture et de la Communication. Il s'agit de fêter la diversité et la richesse expressive du français, langue parlée par 274 millions de locuteurs et 80 Etats et gouvernements dans le monde. Cette année, l'opération « dis-moi dix mots » s'intéresse à la langue parlée, aux expressions populaires utilisées dans la vie quotidienne. Ces mots choisis, ces particularismes lexicaux sont insolites, pittoresques, ou savoureux. Ils viennent de Paris, de Montréal, de Kinshasa, de Genève, de Bruxelles, du Congo, de Haïti...

Le public est invité à jouer avec ces dix mots. On peut ainsi organiser une dictée, écrire un texte, une chanson, proposer un tournoi de slam, photographier, inventer un sketch, un moment théâtral, fabriquer une « corde à mots », une recette de cuisine.

Avec les photo clubs de la région, une exposition de photographies encadrées **aura lieu à la galerie J.B.Claudot, du 21 au 28 mars. Le 21 mars, vernissage de l'exposition à 19h (cf p.25). Puis ce même jour, une soirée, ouverte à tous les talents, se déroulera dans la salle des mariages de la Mairie.**

A vous de jouer avec les dix mots, de montrer votre créativité, votre originalité. Pour tout renseignement, adressez-vous au Service de la communication.

G.B.Neubig



55^{ème} édition du Salon d'automne

Au cours du 55^{ème} salon d'automne des Reflets des Arts de l'Aulnoye, 9 classes de 3 écoles des Pavillons-sous-Bois sont venues visiter et participer à l'exposition.

Ecole Fontenoy : CP de Mme Roncé, CE1 de Mme Ratheau, CE1 de Mme Arnon, grande section de Mme Bernard, grande section de Mme Maouche et moyenne section de Mme Nebati.

Ecole Pierre Brossolette : CE2 de Mme Egidio, CE2 de Mme Rykaert.

Ecole Monceau : CM2 de Mme Giraud.

Les visiteurs ont été enthousiastes, notamment du thème de « l'arbre », très représenté. Le prix du public a été décerné cette année à Marie-Antoinette Fritte pour ses peintures à l'huile.

L'association Les Reflets des Arts de l'Aulnoye remercie chaleureusement de leur venue les visiteurs et les élèves. Un tirage au sort a clôturé cette manifestation et a désigné les 14 gagnants de la loterie.

Reflets des Arts de l'Aulnoye / Contact : Mme Renault Dominique
Tél. : 06 80 43 84 67 / Courriel: dreno@live.fr



Bibliothèque municipale *Rendez-vous animations*

• Samedi 19 mars (Dis-moi dix mots) - 15h

Dictée - à partir de 11ans/ adulte

Dans le cadre de la semaine de la langue française et afin d'anticiper et de prolonger cet événement, nous invitons les adultes et les enfants, à partir de 11 ans, à venir se confronter à la langue à travers des dictées et des jeux.

Moment convivial pour apprendre, s'étonner et jouer.

• Samedi 5 mars - 16h

Lectures d'albums pour les 4-8 ans

Des histoires, des chansons pour les petites oreilles

Dictée : adultes-enfants à partir de 11 ans - 16h

A l'heure des SMS et des twittes, nous vous invitons à retrouver le plaisir subtil de la langue et à venir jouer avec les mots en toute simplicité.

• Samedi 5 mars - 10h30

Samedi 16 avril - 10h30

Racomptines pour les 0-3 ans

• Samedi 13 février - 16h / Samedi 12 mars - 16h

Samedi 9 avril - 16h

L'heure du conte - à partir de 5 ans

Durée 35mn

Comme l'année précédente, nous recevons Thomas Josse pour une carte blanche. Venez voyager à travers les contes de tous les horizons.

• Samedi 19 mars - 10h30 Pour les 0-3 ans

Colline Promeprat - Berceau-Bateau Durée 30 mn

Un spectacle sur la naissance, avec des berceuses, des jeux de doigts, quelques instruments de musique (Ukulele, sanza, bol tibétain, clochette), le soleil, la lune, la mer et beaucoup de tendresse.

• Samedi 26 mars - 15h Public ado/adulte

Sylvie Testamarck

Conférence sur l'art

Initiation à l'art moderne

Conférencière, plasticienne, diplômée de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris et professeur d'Histoire de l'art à l'université Populaire Averroès de Bondy, Sylvie Testamarck, vous fera partager sa passion de l'art.



FESTIVAL HORS LIMITES

• Samedi 2 avril de 15h à 18h - 8-11 ans

Atelier graphie - Cécile Perrin

Cécile Perrin, artiste ayant travaillé pour de grandes marques, propose un univers graphique où se mêlent l'écriture, la photo et le dessin. Dans le cadre du Festival Hors Limites, l'Association des Bibliothèques de Seine-Saint-Denis et la bibliothèque, vous invitent à participer à un atelier animé par Cécile Perrin.

• Samedi 16 avril - Adulte - 15h

Marie-Sabine Roger - Rencontre d'auteur

Vous avez peut-être vu les films *La Tête en friche* ou *Bon Rétablissement*. Ces deux films sont tirés des romans de Marie-Sabine Roger. Auteur de romans pour adultes comme de romans pour enfants, Marie-Sabine Roger mêle l'humour à la fantaisie.

Bibliothèque municipale

8, allée Robillard - Les Pavillons-sous-Bois

Tél. : 01 48 47 95 54

Animations gratuites sur inscription



Le Photo Club Pavillonnais expose

Après la rentrée photographique « **Au fil de l'Eau** », en septembre à la galerie Jean-Baptiste Claudot puis la **Semaine de la Photo** en novembre à l'Espace des Arts, le PCP a fini l'année en bonne compagnie avec le PICA (Aulnay), Yann Arthus Bertrand, la NASA et l'ESA pour une exposition vivifiante sur **l'AIR** au château de Ladoucette à Drancy. Trois moments forts à plus d'un titre, pour la plus grande satisfaction des auteurs de pouvoir ainsi partager leur travail et leur savoir-faire.

La Semaine de la Photo, bien que très perturbée par les attentats du 13 novembre, a tenu à affirmer la volonté commune de ne pas céder au terrorisme anti-culturel et a rendu un hommage aux victimes par le dépôt d'une gerbe devant l'Espace des Arts avec les différentes associations culturelles des Pavillons-sous-Bois, en présence d'une délégation du Conseil Municipal. Le thème exposé cette année du « **photo-journalisme** » a reflété avec conviction le désir de liberté d'expression, agressée une fois encore, grâce aux photos d'une année d'**actualités** de l'agence SIPA-Press, aux reportages de Marilynne Renoult et Benoit Boudin et à la présentation de l'événement du « *11 janvier* » par le PCP. Désir renforcé avec talent par les concurrents des Prix d'Auteur, les clubs photo de la région, les auteurs du PCP et les élèves de l'école de photographie parisienne EFET, soit une exposition de 630 photos de qualité, cette année encore.

Le prochain rendez-vous photo, auquel nous vous convions tous, est l'exposition « **Dis-moi dix mots** » du 21 au 28 mars, galerie Jean-Baptiste Claudot de l'Espace des Arts. Le Photo Club présentera ses interprétations créatives des mots *chafouin, fada, champagné, dracher, lumerotte, dépanneur, poudrerie, tap-tap, vigousse ou ristrette* dont le sens est très particulier dans leurs pays d'origine et d'utilisation. Les membres du Photo club seront accompagnés dans cette démarche par les clubs photo du Raincy, de Gournay et de Oissery.

PHOTO CLUB PAVILLONNAIS

Réunion le vendredi soir à 20h30
171 avenue Jean-Jaurès – Les Pavillons-sous-Bois
www.photo-club-pavillonnais.com
www.pbase.com/photoclubpavillonnais
Courriel : photo.club.pavillonnais@gmail.com

Et pour ceux qui souhaitent voyager un peu pour rencontrer le Club, les photographes « naturalistes » du PCP seront présents au **Festival de l'Oiseau et de la Nature** en avril en Baie de Somme.

Le PCP remercie une fois encore le public nombreux qui fait l'honneur de les apprécier avec fidélité, la Municipalité et l'Espace des Arts pour leur soutien.



PALMARÈS 2015 DE LA SEMAINE DE LA PHOTO

■ Prix d'Auteur 1

à Marilynne Renoult (Phot'Ostéracien 77) pour sa série « Nomad'land », suivi par Robin SANTUS avec « Vietnam » (Phot'Ostéracien 77) et Stéphanie Le Cras Gerday (Phot'Ostéracien 77) avec « Femme malgré tout » puis Eric BESSAT (Vaires) avec « Coulrophobie ».

■ Prix d'Auteur 2

à Caroline FLORNOY (PICA Aulnay) pour sa série « Zut c'est vendredi 13 », suivi par Yoan MALKA avec « The vertical Path » (Vincennes) et Ludovic BILLAUD (Phot'Ostéracien 77) avec « Serenity ». Coups de Cœur pour Marilynne RENOULT (Phot'Ostéracien 77) avec « Entre nos mains ».

■ Prix Bernard Sanch (Gala de la 3^{ème} Image)

à « L'illégitime » de Frédéric Michel, suivis par « Au bistrot d'antan » de Jean-Jacques Abassin et « Les mains » de Jean-Pierre Armand.

■ Trophée Jean Clément à Alain Even (PICA Aulnay), Eric Cunha (Villiers-sur-Marne) et Frédéric Lecoq (Oissery)



associations



APJC

CLUB ESCAPADES ET DECOUVERTES

Sorties et voyages en France et à l'étranger.

- Paris médiéval, le jeudi 3 mars 2016.
- Quais de Seine, d'Austerlitz à la grande bibliothèque, le jeudi 7 avril 2016.

L'ESPACE JEUNES

Adolescents 11-17 ans

Du 22 février au 4 mars 2016

Du 18 au 29 avril 2016 (vacances de printemps) – APJC

Les animations se déroulent à l'APJC ou en extérieur avec un programme riche et varié d'activités (activités ludiques et sorties sportives et culturelles) ou tout simplement pour se retrouver entre amis.

L'Espace Jeunes est ouvert toute l'année.

WELCOME – ciné-débat Tout public

Samedi 20 février 2016 à 18h30

Bar'Ouf, APJC

Synopsis : pour impressionner et reconquérir sa femme, Simon, maître-nageur à la piscine de Calais, prend le risque d'aider en secret un jeune réfugié kurde qui veut traverser la Manche à la nage.

A l'issue de la projection de ce film de Philippe Lioret, vous aurez l'occasion de débattre de la thématique de ce long-métrage aux 10 nominations aux César du cinéma 2010. Entrée libre.

INFO-CAF. fr – Prime d'activité

Adultes

Mardi 8 mars 2016 à 14h – APJC

Le nouveau dispositif « Prime d'activité » remplace le « RSA Activité » depuis le 1^{er} janvier 2016. Cette prime permet de soutenir l'activité et le pouvoir d'achat des travailleurs. Les étudiants et les apprentis peuvent également y avoir droit s'ils justifient, dans le trimestre concerné, de revenus d'activité suffisants. Cette réunion d'information vous permettra de mieux comprendre le dispositif. Entrée libre

DISCO PARTY – Soirée disco

Adultes

Samedi 12 mars 2016 à 20h30

Espace des Arts, salle Mozart

Vous avez le rythme dans la peau ? Venez vous déhancher au son des années 70 !

De Claude François à Boney M, en passant par les Jackson five, Kool and the gang, ABBA, Village People... notre DJ vous invitera à enflammer la piste de danse.



Tarif tout public : 12 € / adhérent(e) : 10 €

Le tarif comprend un cocktail. Bar et petite restauration sur place.

Réservation conseillée / Placement à la table

CUISINE DU MONDE

SPECIAL KARAOKE Tout public

Samedi 19 mars 2016 de 12h à 18h

APJC, Le Bar'Ouf

Venez découvrir des spécialités culinaires du monde entier en participant aux rencontres Cuisine du Monde.

Vous participerez à un repas convivial où chacun apporte un plat sucré ou salé, pour partager et échanger...

BAR'OUF CITOYEN ! – Café citoyen

Place aux jeunes !

Tout public

Mardi 22 mars 2016 à 18h – Bar'Ouf,

APJC

Que diriez-vous de débattre des sujets qui animent notre société aujourd'hui ?

Pour ce café citoyen, nous vous proposons d'aborder, avec les jeunes, la question de leur place aux Pavillons-sous-Bois.

Entrée libre / Café et thé offerts.

POESIE MON AMOUR - Concert

Adultes

Vendredi 8 avril 2016 à 20h

Conservatoire Hector Berlioz

Un voyage au pays de l'éstran, entre terre et mer, mots et musique, ballades et chants du corps et de l'esprit.

A l'issue du concert, venez rencontrer les artistes autour d'un verre !

Poèmes et mise en scène : Hervé Annoni

Accordéon, piano et arrangements :

Alain Chapelain

Percussions : Maxime Usureau

Tarif tout public : 10 € / adhérent(e) : 8 €

Réservation conseillée (110 places)

TOUS EN SCENE - Scène ouverte

Tout public

Samedi 9 avril 2016 à 17 h

Bar'Ouf, APJC

Et si vous veniez découvrir de jeunes talents ? Si vous êtes artistes (stand up, chant, danse, slam, etc.), et que vous souhaitez vous mettre en lumière, vous disposerez d'environ 5 minutes pour partager votre art avec le public. Et pour la technique, l'APJC assure la régie ! Entrée libre

Renseignements auprès de Clément.

COUNTRY FEVER 5

Soirée dansante Adultes

Samedi 16 avril 2016 à 20h

Espace des Arts, salle Mozart

Pour cette cinquième édition, le Country Fever revient sous la forme d'un bal en soirée dans la salle Mozart.

20h : ouverture des portes puis initiation «line dance» accessible à tous.

20h30 : bal country, animé par Sandra.

Dress code : Jean et carreaux.

La play list sera disponible sur le site web de l'APJC avant le jour du bal avec les chorégraphies appropriées.

A partir de minuit : danses à la demande.

Bar et petite restauration sur place

Tarif tout public : 10 €

adhérent(e) : 8 €

Placement à la table (280 places)

Renseignements et réservation au

06 30 16 83 26 et par Courriel :

featherine72@yahoo.fr

Lieu d'Accueil Enfants-Parents

Les Moussaillons Adultes

Tous les mercredis de 9h30 à 11h45

(hors vacances scolaires)

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents accueille les futurs parents, les parents, les grands-parents et leurs enfants ou petits-enfants de 0 à 6 ans. Il vous permettra de partager un moment convivial et de jeux avec vos enfants, rencontrer d'autres parents, d'échanger, de faire une pause et trouver une écoute auprès des accueillants.

Entrée libre.

Renseignements auprès d'Estelle.

Le stress des exams

L'APJC vous propose une session de 5 séances de sophrologie. Cette discipline ouverte à tous regroupe plusieurs techniques de relaxation pour améliorer son bien-être au quotidien. Prendre conscience de ses ressources aide à renforcer ses capacités pour mieux appréhender certaines situations de la vie. Les séances sont basées sur la détente physique et mentale.

Les exercices permettent de travailler : le lâcher-prise, la confiance en soi, le stress, la pensée positive.

Chaque samedi du 14 mai au 11 juin 2016 de 13h30 à 14h30. Inscription à l'accueil de l'APJC.

TARIFS : 30 € + 15 € d'adhésion à l'association.

APJC

Tél. : 01 48 02 07 79

Délégation de la Croix-Rouge des Pavillons-sous-Bois

Du 28 novembre au 6 décembre, la délégation Pavillonnaise de la Croix-Rouge a organisé une vente de livres dans son local, allée Henri-Barbusse.

Cette vente s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et conviviale en présence d'enfants, d'étudiants, d'enseignants, de retraités et de passion-

nés en tout genre, attestant du succès persistant de l'amour pour la lecture et pour les livres.

Au printemps, les **samedis 19 et 20 mars, de 9h à 18h**, une nouvelle vente au public sera organisée autour de la vaisselle, des bijoux, des vêtements et de nombreux autres articles de la vie courante.

Croix-Rouge
5, allée Henri-Barbusse
Tél. : 01 48 50 27 63

croix-rouge française



AFAP : Association Franco-Allemande des Pavillons-sous-Bois



L'AFAP a organisé au mois d'octobre un voyage en Bavière dont le thème était les châteaux de Louis II. Le groupe a ainsi pu admirer les merveilles que ce roi-artiste, personnage fascinant et attachant, nous a léguées et avoir un aperçu des splendides églises munichoises et des collections somptueuses de la Pinacothèque. Enfin, tous les membres de l'association ont fêté leurs retrouvailles avec les partenaires d'Eichenau dans l'ambiance conviviale d'une brasserie munichoise.

AFAP

Contact : 01 48 48 02 22



Club Yvonne de Gaulle : animations

Artistica 2016

Du 19 au 28 février
Galerie Claudot Espace des Arts
Tous les adhérents du Club Yvonne de Gaulle exposent leurs oeuvres.

Atelier perles, avec Nicole

Lundis 22 et 29 février
Au Club de 14h30 à 16h30

Théâtre de Paris, L'Envers du Décor

Dimanche 21 février
Départ du Club à 14h

Goûter au Club

Venez visionner un film sur la région "Rhône-Alpes"
Jeudi 3 mars, au Club à 15h

Repas à l'Ecole Hôtelière de Bobigny

Mardi 8 mars
Départ du Club à 11h45

Tournoi de Belote

Lundi 14 mars
Au Club à 14h

Soirée St Patrick : fête de la bière et soirée choucroute

Jeudi 17 mars, au Club à 19h30

Super Loto

Lundi 21 mars Au Club à 15h

Cours Internet Gratuits

Les mardis et mercredis, au Club de 10h à 11h30

Opéra de Massy, Atmosphère, Atmosphère

Jeudi 24 mars
Départ du Club à 13h

Bal de Pâques

Mercredi 30 Mars, au Club à partir de 14h30

Bowling à Joinville le Pont

Jeudi 31 Mars
Départ du Club 14h15

Initiation Mécanique Vélo et VTT

Lundi 4 avril, au Club à 14h15

Château et Parc de Champs-sur-Marne

Jeudi 7 avril
Départ du Club à 14h15

Reprise de l'Activité vélo

le lundi 11 avril, au Club à 14h15



Club Yvonne de Gaulle / 39 allée J.B. Clément

Pour plus d'infos : <http://clubyvonnedegaulle.monsite-orange.fr/>
ou programme disponible au club.

Nouvelle Chorale d'or : reprise des activités



A tous les chanteurs (amateurs ou expérimentés), la Chorale d'Or, dirigée par sa nouvelle cheffe de chœur, reprend ses activités à la salle Jean Moulin. Les répétitions se dérouleront tous les mardis de 14 h à 16 h (hors vacances scolaires). Pour partager le plaisir du chant à travers un répertoire varié de la chanson française, n'hésitez pas, rejoignez la chorale.

Renseignements à l'accueil de l'APJC Tél. 01 48 02 07 79 23

allée Etienne Dolet 93320 / Site Web: www.apjc.org / Courriel : infos@apjc.org

Répétitions : Salle Jean Moulin 140 avenue Aristide Briand - Les Pavillons-sous-Bois

La philatélie aux Pavillons-sous-Bois

Depuis plus de 40 ans que le Cercle philatélique et Cartophile existe, les adhérents, ainsi que tous les amateurs éclairés, notent une évolution du timbre et ses différents développements, pas toujours de qualité. Pour obtenir des timbres, ou simplement consulter les émissions, il n'existe plus de vitrines ou de "cahiers" de timbres comme montraient les préposés au guichet. Il faut donc faire des recherches, aller sur le site Internet de La Poste, ou se déplacer dans les salons.

Mais cela change : La Poste a décidé de sélectionner, sur tout le territoire, des villes qui se distinguent pour l'appétence des clients pour la philatélie et la présence d'une association philatélique. C'est ainsi que la Ville a été choisie pour être un "bureau philatélique" : depuis novembre, un tableau de présentation des émissions du programme philatélique français y est apposé.

Les collectionneurs peuvent se réjouir de cette opération, et cela peut également susciter l'intérêt de nouveaux ou de jeunes collectionneurs.

C'est aussi à l'occasion de la 26^{ème} exposition des 10, 11, et 12 octobre que le public a pu découvrir le monde des timbres et des cartes postales à travers les thèmes nombreux et variés présentés par des adhérents. Si, comme dans chaque salon actuellement, les visiteurs ne furent pas aussi nombreux qu'attendus, le Cercle Philatélique eut le plaisir d'accueillir 4 classes de l'école Pierre Brossolette le lundi 12 octobre. Notons que cette année la classe de CM2 de Madame Porcher avait composé un panneau sur les Jeux Olympiques et



l'accent avait été mis, du propre chef des enfants, sur l'esprit du sport et ses valeurs.

La diversité des présentations et leur richesse ont capté l'intérêt des enfants qui, sous la conduite de leurs institutrices, se sont promenés dans les allées (certains avec carnet et stylo pour noter) et ont fait part de leurs réflexions aux adultes qui étaient là.

Des questions très précises sur quelques panneaux ont démontré que leur intérêt n'était pas feint, et des enfants ont également parlé de leurs timbres, signe que l'âme du collectionneur est toujours là, même chez les plus jeunes.

Comme à l'accoutumée, les élèves ont reçu une pochette de timbres, une carte postale et des petits magazines du Cercle et pour les collectionneurs des catalogues de timbres Phicapav, pour leurs classes.

Nous invitons les enseignants qui le souhaitent à composer des présentations avec leurs élèves sur le sujet qui les intéresse pour la prochaine exposi-

tion, et bien sûr, nous invitons toutes les personnes intéressées à rejoindre le CPCP deux samedis par mois à l'Espace des Arts.

Pour répondre à quelques lecteurs intéressés par nos articles, le Cercle continuera d'évoquer différents sujets, comme il a l'habitude de le faire depuis des années.



Prochaine manifestation:
17^{ème} BOURSE MULTI-COLECTIONS
le samedi 9 avril 2016
à l'Espace des Arts- salle Mozart
contact : 01 48 48 37 44

Service Volontaire Européen : accueil pavillonnais

Le SVE offre l'opportunité aux jeunes (de 17 à 30 ans) de vivre une expérience de mobilité dans un autre pays et permet de s'engager et de réaliser des missions d'intérêt général au sein d'une structure à but non lucratif.

Depuis 8 ans, l'APJC est structure d'accueil avec l'agence ERASMUS + et depuis 2014, elle coordonne l'accueil de 4 volontaires au sein d'un projet collectif.

L'un des 4 volontaires est accueilli par le Service des Sports de la Ville.

Ainsi, depuis 2 ans le service des Sports a encadré, Pierre, Hongrois, puis cette année, Abel, venu d'Espagne.



Abel

Au cours de leur séjour, les volontaires Européens interviennent auprès des écoles dans le cadre de l'enseignement des activités physiques et sportives avec les éducateurs sportifs de la Ville.

Ils participent aussi à la mise en place d'activités avec les associations ou dans le cadre de structure telle que l'Atout Sports et Loisirs.



Pierre, lors de sa participation aux Baignoires de l'Ourcq

SEP Judo : un début d'année marqué par de très bons résultats

Le SEP Judo a participé au 23^{ème} OPEN JUJITSU Pontault 77 Combat, organisé par le Judo club de Pontault-Combault et le Comité de la Seine-et-Marne.

Le SEP Judo était représenté en nombre avec 11 combattants et l'entraîneur Alexandre Momcilovic.

Le niveau du tournoi était élevé ; en témoigne la présence du champion de France de la catégorie junior.

Les combattants Pavillonnais se sont illustrés tout au long de la compétition et les résultats individuels et collectifs sont plus qu'honorables.

Le SEP Judo a remporté deux titres en individuel et le titre par équipe en dominant de plus de 30 points d'écart le second.

Ces résultats sont très encourageants, d'autant que, pour certains, il s'agissait de leur première participation à une compétition de Jujitsu.

C'est aussi le fruit du travail accompli depuis le début de saison, avec des entraînements difficiles et un niveau d'exigence toujours de rigueur au Dojo Michel Declève, où Alexandre Momcilovic, entraîneur, veille en permanence au respect des règles.



SEP Judo
<http://www.sep-judo.fr/>

Tennis de table

La nouvelle année est toujours l'occasion de tirer un premier bilan de la saison avec la fin de la première phase du Championnat de France par équipes.

L'équipe fanion féminine n'a pas été à la fête puisque, handicapée par des absences, elle n'a terminé que cinquième de sa poule en Pré-Régionale.

L'équipe fanion masculine a été plus performante puisqu'elle termine troisième de sa poule en Nationale 3 avec quatre victoires, un nul et deux défaites. L'objectif pour la seconde phase est la montée en Nationale 2.

Vous pouvez venir encourager nos joueurs (Jérôme Desmorteux n°177 français, Laurent Pinon n°472 français, Ahmed Zegli n°777 français, Jérémy Serre) lorsqu'ils évoluent à domicile. Niveau de jeu national et beaux point garantis !

CALENDRIER DE L'ÉQUIPE 1 PHASE 2

Samedi 27 février 2016 : SEP reçoit Leers

Samedi 2 avril 2016 : SEP reçoit Rouen

L'équipe 2, qui évolue en Départementale 1, a effectué une brillante phase puisqu'elle termine invaincue en 7 matchs. Elle accède ainsi à la Pré-Régionale. L'équipe 3, qui concourt dans la même division, termine à la quatrième place tout comme l'équipe 4 en Départementale 2. Pour finir, il reste de la place au sein de la section pour les jeunes et les moins jeunes. Le tennis de table est un véritable sport qui favorise la concentration, l'agilité, la rigueur, la patience, la précision et le développement musculaire.

Venez découvrir ce sport et/ou progresser au sein d'une ambiance conviviale dans laquelle notre section s'attache à transmettre les valeurs de fair-play, de solidarité et de respect de l'adversaire et des règles du jeu.

Que vous recherchiez le loisir, la performance ou les joies de la compétition, venez dans notre club et progressez à votre rythme et à tout âge. Le tennis de table, c'est bien mieux dans un club !

Renseignements

Par téléphone : 06 09 78 57 10

Mail : pascal.putigny@free.fr

SEP Athlétisme : podiums Pavillonnais



Comme chaque année, les premières semaines de la saison 2015/2016 ont été consacrées aux courses sur routes, certaines caritatives (la Psychomotricienne, la Parisienne, l'Odyssea, les Bacchantes), d'autres qualificatives pour les Championnats de France. Marianne Ivoy a ainsi d'ores et déjà réalisé les minima sur 10km et validé son billet pour Languieux (Côtes-d'Armor), en juin prochain.

Les cross ont pris la relève dès le mois de novembre avec le traditionnel cross de Neuilly-sur-Marne, où le SEP Athlétisme a enregistré un nombre de participations records pour le premier cross de la saison : 53 athlètes ont en effet donné leur maximum pour tirer leur épingle du jeu sur le parcours des différentes courses. Trois podiums ont mis à l'honneur des représentants Pavillonnais lors de cette compétition : Yani Agri a décroché une belle première place en remportant la course des Poussins, tandis que Marianne Ivoy est devenue vice-championne de cross court de Seine-Saint-Denis ! L'équipe féminine, complétée par Dorothée Le Gal, Karine Becker et Rachida Oualit, se classe 3^{ème} du classement par équipe sur cette même course.

Les Championnats de cross se succéderont durant le premier trimestre 2016 jusqu'au 6 mars, date à laquelle se dérouleront les Championnats de France de la discipline au Mans. Nous espérons y voir briller les couleurs du SEP, comme ce fut le cas à plusieurs reprises ces dernières années !

<http://sep-athletisme.clubeo.com/>

SEP Cyclisme

Vous avez entre 10 et 14 ans, vous aimez les sorties VTT en nature : venez rejoindre le team cycliste du Stade de l'Est Pavillonnais. Encadré d'adultes, vous serez initié à la pratique du VTT sur les bords du Canal ou dans le parc de la Poudrerie, le mercredi après-midi, de 14h à 16h.

Rendez-vous tous les mercredis, gymnase Lino Ventura, allée de Berlin aux Pavillons-sous-Bois.

Renseignements auprès de Jean-Pierre Sevestre au 06 09 34 54 95.

Site du club : www.teamcyclistesep.fr



SEP tennis



Noël des enfants au club

Le Noël des enfants s'est déroulé, comme chaque année au club. Au programme de l'après-midi : barbes à papa, tour de petit train, peluches, fanfare, atelier maquillage et cadeaux pour tous les enfants. Lors de ce moment festif et convivial, petits et grands ont pu profiter d'un goûter de Noël et de la bonne humeur, toujours présente au SEP Tennis.

Stages adultes pendant les vacances scolaires!

Que vous soyez adhérent ou non, débutant, confirmé ou compétiteur, le SEP Tennis vous propose une semaine de stage avec un enseignant professionnel diplômé d'État à l'occasion de chaque vacances scolaires pour seulement 60€.

Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact au 06 17 76 82 82 ou par courriel à contactseptennis@gmail.com

Stages jeunes

Si vos enfants, inscrits ou non, souhaitent vivre une semaine de sport, d'activités ludiques et de bonne humeur,

Plusieurs formules possibles :

- 1h30 par jour : 70 € la semaine de 5 jours (50 € pour le club ados)
- A la demi-journée de 9h à midi : 105 €
- Toute la journée de 9h à 17h (repas et sorties compris) : 140 €



Deux équipes Dames en Championnat de France.

- Les 55 ans ont reçu Clermont Ferrand pour le 1^{er} tour. L'équipe est composée de Leïlla, Bernadette, Catherine et Christiane. Pas de miracle, le club des Pavillons-sous-bois s'incline 3/0 contre une équipe plus forte (composée notamment d'une ex-championne du monde 55 ans)
- Les 45 ans se déplaçaient au Bouscat (Bordeaux). L'équipe est composée de Mireille, Sandrine, Sophie et Kiki. Elles remportent une victoire à l'arraché 3/2 contre une très bonne équipe de l'USB. Elles sont donc, à l'heure où nous écrivons ces lignes qualifiées pour les 8^{ème} de Finale contre le TCBB (Boulogne Billancourt).



Le SEP Tennis : un club en plein essor!

Le SEP Tennis est, à ce jour, le 2^{ème} club de Seine-Saint-Denis avec 604 licenciés (366 jeunes et 238 adultes). Des tournois pour les compétiteurs disponibles la semaine en journée se déroulent de novembre à mars. A l'issue des deux premières éditions, le bilan est très positif avec 150 inscrits à l'édition de novembre et 70 personnes à celle de décembre. Seul club du département à proposer ce type de tournois, le SEP Tennis continue dans les nouvelles formules pour optimiser les installations.

SEP Tennis / Tél. : 01 48 48 83 31
Courriel : contactseptennis@gmail.com

Grand Paris Grand Est

Nous avons intégré au premier janvier 2016 le territoire du Grand Paris Grand Est, sous l'injonction du Préfet, c'est-à-dire du gouvernement, contre le souhait de la majorité des élus de ce territoire. La Seine-Saint-Denis a ainsi été découpée en quatre territoires, Plaine Commune, Est Ensemble, Paris Terres d'Envol et Grand Paris Grand Est. De notre côté, nous considérons que de créer deux strates supplémentaires (Territoires et Métropole du Grand Paris) sans rien supprimer (Départements ou Région) ne pouvait, en aucun cas, être source d'économie. En cette période de difficultés budgétaires, il faut réduire la dépense publique en optimisant les services communaux, départementaux et d'Etat, ce n'est pas ce qui a été malheureusement réalisé. Mais la loi de la République s'impose à tous.

Pourtant l'idée initiale de créer une Métropole parisienne, pour être un

facteur de développement au niveau européen, a eu tout notre soutien mais ce qui en a été fait est inadmissible !

Il était intéressant de rééquilibrer cette métropole en supprimant les départements qui la composaient. La Commune reste la structure administrative la plus adaptée et la plus appréciée de nos concitoyens. Les territoires n'apportant rien, n'auraient jamais du être créés.

De nombreuses compétences ont été retirées à notre commune et transférées à cette nouvelle collectivité de près de 390 000 habitants, dont 7 sont obligatoires : l'assainissement et l'eau, les ordures ménagères, le plan climat air énergie, le PLU, la politique de la ville, l'action sociale d'intérêt territoriale, les équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial. Nous n'avions que 5 postes disponibles pour représenter notre ville dans

cette assemblée. Tous les adjoints au Maire en charge de ces compétences ne peuvent pas y siéger, c'est un véritable handicap pour notre commune et pour défendre les intérêts des Pavillonnais.

Trois compétences sont partagées avec la Métropole du Grand Paris : l'aménagement, le développement économique, l'habitat, ce qui n'est pas la meilleure solution pour que chacun s'y retrouve.

Nous sommes atterrés que, d'une idée simple d'amélioration et de modernisation des structures administratives, prévue par la majorité précédente, le Président de la République ait pu, par idéologie et manque de courage politique, en faire une usine à gaz qui sera coûteuse et moins efficace, c'est encore un rendez-vous manqué avec l'Histoire.

La Majorité municipale.

Etablissement public du territoire : enfin l'intercommunalité !

Dans le cadre de la loi MAPTAM et de la loi NOTRe du 7 août 2015 instituant la Métropole du Grand Paris (MGP), la ville des Pavillons-sous-Bois a intégré l'Etablissement Public Territorial T9, ou Grand Paris-Grand Est. Il s'agit d'un territoire qui regroupe 14 villes soit environ 385 000 habitants. Une nouvelle assemblée s'est mise en place en janvier 2016. Elle est dotée de compétences importantes dans de nombreux domaines : la gestion des déchets ménagers et assimilés, l'assainissement et l'eau, le plan local d'urbanisme, la politique de la ville...

C'est donc la mise en œuvre d'une intercommunalité pour agir collectivement. C'est la fin de l'isolement de chaque ville par une vision plus globale et solidaire d'un territoire. Ses détracteurs y voient au contraire la perte d'un pouvoir local qui signifiait en fait le repli sur soi, l'absence de concertation entre élus, l'absence de perspectives de développement et au final un

manque d'ambition pour l'amélioration des conditions de vie des habitants. Les mêmes se précipitent pourtant pour siéger dans cette assemblée et cumuler les mandats, les fonctions et les responsabilités. Certains vous diront qu'il s'agit d'une couche supplémentaire dans le millefeuille administratif. Pourtant, ces nombreuses compétences sont transférées à l'EPT et ne seront donc plus assurées totalement par les communes!

Pour eux, c'est toujours la désinformation, la caricature et l'incohérence qui nourrissent leurs discours.

La tâche de la MGP ne sera pas simple: Valérie Pécresse, la nouvelle présidente (LR) de la région Ile-de-France, soutenue par la droite locale, ne perd pas une occasion pour souhaiter la dissolution de la métropole.

Les cinq représentants de notre ville ont été élus au dernier conseil municipal du mois de décembre. Ni l'Oppo-

sition socialiste, ni l'UDI ne seront représentées au Conseil de territoire : un seul parti politique monopolise les cinq sièges. On aurait pu s'attendre à une répartition plus équitable et plus représentative des forces politiques existantes aux Pavillons-sous-bois. On aurait pu, comme dans d'autres villes, faire en sorte que les différentes composantes du conseil municipal soient présentes sans pour autant remettre en cause les droits légitimes de la majorité municipale.

De surcroît, la démocratie aurait sans doute gagné que cette désignation se fasse au suffrage universel direct. Ce qui aurait pu permettre une meilleure adhésion de la population à cette nouvelle structure.

S.Calisir, B.Deny, J-F Chleq, conseillers municipaux socialistes.



Permanences gratuites pour l'habitat

Depuis plusieurs mois, la ville des Pavillons-sous-Bois a mis en place des permanences mensuelles et gratuites, avec l'organisme SOLIHA* pour soutenir les Pavillonnais dans leurs démarches de travaux :

- Conseils techniques
- Conseils financiers
- Subventions
- Déductions fiscales

Ces permanences sont organisées une fois par mois, le 2^{ème} jeudi matin de chaque mois de 9h à 12h.

A l'Hôtel de ville des Pavillons-sous-Bois, dans le bureau des permanences, à l'accueil

Prochaines dates de permanence :

Jeudi 10 mars 2016

Jeudi 14 avril 2016

*Le PACT DE L'EST PARISIEN a changé de nom et s'appelle désormais SOLIHA, SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Permanence avec ou sans rendez-vous

Tél. : 01 49 88 60 41

Abonnez-vous au système d'alerte SMS de la Ville

Soucieuse d'améliorer sa communication vers les citoyens usagers, la ville a mis en place un système d'alerte d'information par SMS.

Le système "d'alerte SMS" est destiné à informer les personnes inscrites à ce service via l'envoi de SMS directement sur leur téléphone portable.

Il ne s'agit pas donc pas d'une newsletter qui serait publiée régulièrement mais bien d'informations courtes qui seront envoyées de manière ponctuelle :

- Alerte météo
- Infos ville : conseil municipal, travaux, réunions publiques
- Evénements culturels, sportifs etc...

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous sur le site Internet de la Ville :

www.les-pavillons-sous-bois.fr,

sur la page d'accueil dans la rubrique

S'Informer cliquez sur SMS



Stationnement : rappel des règles

Le respect des règles de stationnement et de la circulation en ville participe au partage de la voie publique par tous les usagers et permet d'éviter la mauvaise surprise de la verbalisation.

Stationnement réservé aux personnes invalides : seules sont autorisées à stationner sur ces emplacements les personnes en possession d'une carte d'invalidité GIC-GIG qui sera apposée de manière visible sur le tableau de bord du véhicule. Les propriétaires de véhicules en infraction peuvent être sanctionnés d'une contravention de 135 euros avec possibilité de mise en fourrière. Depuis le mois de mai 2015, le stationnement pour les détenteurs de la carte d'invalidité est gratuit sur les emplacements réservés mais aussi sur toutes les autres places.

Nous vous rappelons que l'usage abusif d'une carte «handicapé» (par une autre personne) ou d'une fausse carte est sévèrement réprimé par loi.

Stationnement aux abords des établissements scolaires : pour la sécurité de vos enfants, pensez à bien vous stationner. Il est important de se garer correctement en déposant ou

récupérant vos enfants, quitte à effectuer quelques mètres à pied. Nous vous rappelons que les mesures appliquées, dans le cadre du plan Vigipirate, interdisent formellement le stationnement devant les écoles.

Nous attirons votre attention sur la nouvelle loi promulguée le 5 juillet 2015, qui fait passer la contravention encourue pour stationnement gênant de la classe 2 à la classe 4 et porte ainsi son montant à 135€ au lieu de 35€ auparavant.

Stationnement pour les médecins ou les sages femmes : Circulaire du Ministère de l'Intérieur, du 26 janvier 1995 (extrait) : « ...Les véhicules des médecins arborant le caducée, ou ceux des sages-femmes arborant leur insigne professionnel, pourront bénéficier de mesures de tolérance en matière de stationnement dès lors que leurs propriétaires sont appelés à exercer leurs activités professionnelles au domicile de leurs patients, ou à proximité de leur domicile en cas d'astreinte et essentiellement pour satisfaire à leurs obligations, en cas d'urgence. »

Tous les automobilistes (sauf ceux qui détiennent une carte d'invalidité) doivent acquitter leur stationnement sur les zones réglementées.

Etat-civil

La publication des actes d'état-civil est désormais soumise à autorisation des familles et ce, dans le respect de la vie privée de chacun, en vertu de l'article 9 du Code civil. Toute annonce de naissance, mariage ou décès ne pourra paraître que sur demande écrite des personnes concernées ou de leurs ayants droit, adressée au Service Population-Etat-Civil de la Ville.

Mariages

NOVEMBRE 2015

- Laurent DANQUIN et Leïla VILSANS
- Zacharie KASABOGLU et Sibel YAVUZ
- Saber BEN ABID et Priscilla DELABROYE

DÉCEMBRE 2015

- Hicham SOUIDI et Safae EL FARJI
- Massinissa BOUSSOURA et Emmanuelle WÉBER
- Ibro ALIHODZIC et Amela RASIDAGIC
- Kevin BIENVENU et Astrid HARDINE

Naissances

JUIN 2015

- Joana BOURGEOIS MONTAG née le 26 juin 2015

JUILLET 2015

- Darel BOLIVAR EUSTACHE né le 25 juillet 2015

SEPTEMBRE 2015

- Zacharie RAYNAUD né le 9 septembre 2015

NOVEMBRE 2015

- Juliette DESJARDIN née le 2 novembre 2015
- Ashtone BOTELA KAYUMA né le 28 novembre 2015
- Vicente MURTEIRA LOURENÇO DA SILVA né le 15 novembre 2015

DÉCEMBRE 2015

- Enaël HUET né le 2 décembre 2015
- Soline PORTAL née le 6 décembre 2015
- Mady HENTSCH né le 9 décembre 2015

Permanences Santé

SANTÉ – SÉCURITÉ - URGENCES

PHARMACIES : GARDES DE WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS ASSURÉES JUSQU'À 21H

Police ☎ **17** **Pompiers** ☎ **18** **SAMU** ☎ **15**

Février 2016			
Dimanche 21	Pharmacie Kombo	Allée Maurice-Audin – Clichy-sous-Bois	01 43 30 07 07
Dimanche 28	Pharmacie LE	2, boulevard Gutenberg – Livry-Gargan	01 43 81 50 75
Mars 2016			
Dimanche 6	Pharmacie Meunier	7, boulevard de la République – Livry-Gargan	01 43 81 02 34
Dimanche 13	Pharmacie Mollet	42, boulevard de Chanzy – Livry-Gargan	01 43 81 57 95
Dimanche 20	Pharmacie Morato	53, avenue Roger-Salengro – Gagny	01 43 09 55 88
Dimanche 27	Pharmacie Nkoume	29, avenue du Général de Gaulle – Montfermeil	01 43 30 96 13
Lundi 28	Pharmacie Rakovski	131, avenue Gabriel-Péri – Montfermeil	01 43 30 45 74
Avril 2016			
Dimanche 3	Pharmacie Ribatto	CC Super U, avenue Paul-Vaillant-Couturier – Neuilly-sur-Marne	01 43 09 20 90
Dimanche 10	Pharmacie de la Poste	4, rue Henri-Barbusse – Gagny	01 43 81 09 96
Lundi 17	Pharmacie Tarisien	1, rue de la Dhuys – Coubron	01 43 30 14 21

■ URGENCES MÉDICO-CHIRURGICALES 24h sur 24

- Hôpital Jean Verdier-Bondy - Tél. : 01 48 02 66 66
- Clinique Vauban, consultations sans rendez-vous de 9 h à 21 h, 7j/7 - 135 avenue Vauban - Livry-Gargan
Tél. : 01 45 09 73 00

■ URGENCES MÉDICALES DE NUIT :

- En l'absence de médecin, contacter le Commissariat de Police de Bondy. Tél. 01 48 50 30 00

■ PERMANENCE DES CHIRURGIENS-DENTISTES APRÈS 19H :

- Tél. : 01 48 36 28 87

■ AMBULANCES

- Ambulances Cassiopée : 59, bld Pasteur Les Pavillons-sous-Bois
Tél. : 01 48 48 15 15

SÉCURITÉ

■ COMMISSARIAT DE POLICE DE BONDY :

- Tél. : 01 48 50 30 00 ou le 17

■ POLICE MUNICIPALE :

- Maison des services publics allée de Berlin
Tél. : 01 48 02 75 37
Portable : 06 03 21 20 39

■ PERMANENCE MUNICIPALE :

- Tél. : 01 48 48 20 94

■ GENDARMERIE :

- Tél. : 01 48 96 30 30

Courant fort
Courant faible

Etablissement VITRANT
Electricité générale

Particuliers
Magasins
Entreprises



Guillaume VITRANT - 63 rue des Ardennes - 93290 Tremblay-en-France
Tél. : 06 15 90 04 14 - Fax : 09 81 40 93 79 e-mail : ets.vitrant@free.fr

**POUR VOS PUBLICITÉS
DANS LES PUBLICATIONS
MUNICIPALES**

**CONTACTEZ LE SERVICE RÉGIE
PUBLICITAIRE DE LA VILLE :**

01 48 02 75 60



MONOPRIX
PAVILLONS-SOUS-BOIS
FAITES VOS COURSES
UN PEU BEAUCOUP
À LA FOLIE !

MONOPRIX LES PAVILLONS-SOUS-BOIS - PLACE OISSERY FORFRY
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 20H ET LE DIMANCHE DE 9H À 13H
PARKING GRATUIT*

*Voir conditions en magasin.

ON FAIT QUOI POUR VOUS AUJOURD'HUI? **MONOPRIX** .fr

ESPACE DES ARTS LES PAVILLONS-SOUS-BOIS

www.espace-des-arts.fr / 01 41 55 12 80
144 avenue Jean Jaurès 93320 les Pavillons-sous-Bois



Asterios Spectacles présente

Sanseverino

en CONCERT



Samedi 19 mars 2016 à 20h30

